

Référentiel de certification

Présentation des capacités générales et des compétences

CAPACITÉS	COMPÉTENCES
S'INFORMER	C1 <ol style="list-style-type: none"> 1. Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier 2. Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier
TRAITER DÉCIDER PRÉPARER	C2 <ol style="list-style-type: none"> 1. Traduire graphiquement 2. Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention 3. Déterminer les besoins en matériaux. 4. Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre 5. Préparer et suivre la réalisation des tâches
METTRE EN ŒUVRE RÉALISER	C3 <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la gestion quotidienne du chantier 2. Gérer les approvisionnements 3. Assurer la santé et la sécurité des personnes 4. Préparer le poste de travail 5. Contrôler la conformité des supports et des ouvrages 6. Implanter des ouvrages 7. Construire des ouvrages communs en briques plâtrières 8. Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières 9. Réaliser des enduits en plâtre 10. Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature 11. Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature 12. Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique 13. Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage 14. Réaliser une chape sèche légère 15. Construire des ouvrages communs en carreaux 16. Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux 17. Réaliser une moulure en plâtre 18. Poser des éléments décoratifs 19. Construire un plafond modulaire 20. Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure 21. Réaliser des enduits et poser des bandes
COMMUNIQUER	C4 <ol style="list-style-type: none"> 1. Animer une petite équipe. 2. Communiquer avec les différents acteurs du chantier. 3. Rendre compte.

Mise en relation tâches et compétences

A1 - COMMUNICATION	
T1 - Recueillir et transmettre des informations	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T2 - Assurer la liaison avec l'entreprise	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C4.3 - Rendre compte.
T3 - Participer au tutorat des apprentis et à l'accompagnement des stagiaires	C1.1 - Collecter et classer des informations C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe C4.3 - Rendre compte.

A2 – PRÉPARATION DE L'INTERVENTION	
T4 - Extraire les informations utiles au chantier	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T5 - Reconnaître le chantier sur site	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T6 - Participer à l'analyse des risques et proposer des solutions adaptées T7 – Vérifier la faisabilité des prescriptions et soumettre des adaptations T8 - Participer à la définition et à la quantification des besoins T9 - Participer à l'élaboration des documents d'exécution	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C2.3 - Déterminer les besoins en matériaux C2.4 - Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre C2.5 - Préparer et suivre la réalisation des tâches C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.

A3 – SUIVI DES TÂCHES	
T10 - Installer le chantier T11 - Réceptionner, répartir ou faire répartir les matériels et les matériaux	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C2.5 - Préparer et suivre la réalisation des tâches C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.2 - Gérer les approvisionnements C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Brevet Professionnel

T12- Vérifier les supports et les implantations	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T13 - Répartir les tâches et définir les interventions	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C2.4 - Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre C2.5 - Préparer et suivre la réalisation des tâches C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T14 - Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.1 - Traduire graphiquement C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T15 - Appliquer et faire appliquer les mesures de prévention	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T16 - Respecter et faire respecter les objectifs de production	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.3 - Déterminer les besoins en matériaux C2.4 - Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre C2.5 - Préparer et suivre la réalisation des tâches C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.
T17 - Effectuer le repliement du chantier	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C4.1 - Animer une équipe C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.

A4 – MISE EN ŒUVRE

T18 - Monter, utiliser, démonter les échafaudages de pied et roulants	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C4.1 - Animer une équipe
---	--

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Brevet Professionnel

T19 - Déconstruire	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C2.2 - Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C4.3 - Rendre compte.</p>
T20 - Implanter les ouvrages d'un chantier	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.6 – Implanter des ouvrages C4.2 - Communiquer avec les différents acteurs C4.3 - Rendre compte.</p>
T21 - Construire des ouvrages en briques plâtrières	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.7 - Construire des ouvrages communs en briques plâtrières C3.8 - Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières C4.3 - Rendre compte.</p>
T22 - Réaliser des enduits de plâtre	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.9 - Réaliser des enduits en plâtre C4.3 - Rendre compte.</p>
T23 - Construire des ouvrages en plaques sur ossature	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.10 - Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature C3.11 - Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature C3.21 - Réaliser des enduits de finition et poser des bandes C4.3 - Rendre compte.</p>
T24 - Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.12 - Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique C3.21 - Réaliser des enduits de finition et poser des bandes C4.3 - Rendre compte.</p>

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Brevet Professionnel

T25 - Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.13 - Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage C3.21 - Réaliser des enduits de finition et poser des bandes C4.3 - Rendre compte.</p>
T26 - Réaliser une chape sèche légère	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.14 - Réaliser une chape sèche légère C4.3 - Rendre compte.</p>
T27 - Construire des ouvrages en carreaux	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.15 - Construire des ouvrages en carreaux C3.16 - Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux C3.21 - Réaliser des enduits de finition et poser des bandes C4.3 - Rendre compte.</p>
T28 - Réaliser une moulure en plâtre	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.17 - Réaliser une moulure en plâtre C4.3 - Rendre compte.</p>
T29 - Poser des éléments décoratifs	<p>C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.18 - Poser des éléments décoratifs C4.3 - Rendre compte.</p>

T30 - Construire un plafond modulaire	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.19 - Construire un plafond modulaire C4.3 - Rendre compte.
T31 - Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter des ouvrages C3.20 - Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure C4.3 - Rendre compte.
T32 - Réaliser des enduits de finition	C1.1 - Collecter et classer des informations C1.2 - Décoder et analyser les données C3.1 - Assurer la gestion quotidienne du chantier C3.3 - Assurer la santé et la sécurité des personnes C3.4 – Préparer le poste de travail C3.5 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages C3.6 – Implanter un ouvrage C3.21 - Réaliser des enduits et poser des bandes C4.3 - Rendre compte.

C1 : S'INFORMER

C1.1 Collecter et classer des informations

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Identifier, reconnaître et classer les différents documents	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Les sources d'information sont correctement identifiées. Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.	S0 S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8
	2 Rechercher et sélectionner des informations	À l'entreprise ou lors d'une reconnaissance du chantier. Pour un chantier donné, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ... Des consignes écrites et orales. Un relevé « in situ ». Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...). Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata...). Des documents techniques et normatifs. Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le règlement de copropriété du chantier. Le protocole de sécurité du chantier. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	La recherche est méthodique. Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires. Elles correspondent aux besoins et aux exigences liées aux ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation. Les incohérences sont repérées et signalées.	

C1 : S'INFORMER

C1.2 Décoder et analyser les données

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Déterminer le cadre environnemental du chantier	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise ou lors d'une reconnaissance du chantier. Pour un chantier donné, selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ... Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...). Des consignes écrites et orales Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier général, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif, éléments de compte prorata...). Un relevé « in situ ». Des documents techniques et normatifs. Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le règlement de copropriété du chantier. Le protocole de sécurité du chantier. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.	L'exploitation du dossier de définition, le relevé « in situ » et la reconnaissance du chantier permettent : - l'identification des accès et leur praticabilité ; - l'identification des nuisances sur l'entourage et le voisinage ; - le repérage des installations d'hygiène ; - la connaissance des modalités de gestion des dépenses communes relevant du compte prorata ; - le recensement des points d'alimentation en énergie et en eau, ainsi que l'identification de leurs caractéristiques ; - le choix ou le repérage des zones de stockage des matériaux et des matériels (compte tenu des différentes contraintes liées à la surcharge des structures, à l'accessibilité, aux implantations des aménagements et des réseaux d'alimentation, aux aires d'évolution et aux zones de passage, aux risques de détérioration, de pollution, de gel et de vol...) ; - la connaissance de la gestion des moyens et des lieux de stockage des déchets et gravats, ainsi que les conditions de leur évacuation ; - le cas échéant, la contribution à la modification du PPSPS. La reconnaissance du chantier permet de constater l'effectivité des données connues par la lecture des pièces du dossier de définition et de savoir si l'avancée du chantier autorise le début des travaux, notamment au regard des exigences du hors d'eau ou du hors d'air. Les incohérences sont repérées et signalées.	S0 S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8
	2 Situer et identifier : - les zones de travail ; - les ouvrages à déconstruire ; - les ouvrages à réaliser ; - les éléments à déposer et à démonter.	Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Les zones de travail, les ouvrages et les éléments sont situés. La nature des ouvrages est identifiée. Les conditions particulières de réalisation sont relevées.	
	3 Identifier les caractéristiques attendues des ouvrages		Le relevé des performances et des qualités attendues est exhaustif. Celles-ci sont explicitées.	
	4 Identifier les tâches liées à la réalisation des ouvrages		L'inventaire des tâches est complet.	

U11	5 Définir les caractéristiques : - d'un ouvrage ; - d'un matériau ; - d'un produit.		L'exploitation méthodique et complète des documentations techniques permet d'énoncer : - les performances techniques ; - les classifications, les marquages... ; - le conditionnement ; - les données de sécurité ; - les conditions de mise en œuvre et de stockage ; - le traitement des déchets ; - les délais de livraison ; - ...	S0 S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7 S8
	5 Définir les caractéristiques d'un matériel		L'exploitation méthodique et complète des documentations techniques permet d'énoncer : - les performances techniques ; - les classes... ; - les conditions d'utilisation ; - les exigences d'entretien et de maintenance ; - ...	
	6 Vérifier la faisabilité des travaux Proposer des adaptations		La vérification de la faisabilité est mesurée en regard : - des contraintes du chantier ; - des exigences réglementaires et techniques (dont celles liées à la sécurité et à l'environnement) ; - de la disponibilité du personnel qualifié, du matériel et des matériaux ; - des interactions avec les autres corps de métiers ; - des impératifs économiques. Les propositions d'adaptation concourent à la faisabilité des travaux.	
	7 Exploiter un calendrier d'exécution		Le calendrier d'exécution est mis en regard du calendrier général. Son exploitation permet : - de repérer les plages, les durées et la chronologie des interventions, - d'identifier les tâches ; - de repérer la co-activité et l'intervention d'autres corps d'état ; - d'en mesurer les incidences sur le déroulement des travaux. Les incohérences sont signalées.	

C2 : TRAITER – DÉCIDER

C2.1 Traduire graphiquement

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA	
U11	1	Établir un relevé des ouvrages	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. En entreprise ou sur le chantier Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Tous les éléments utiles sont relevés et décrits (nature et état des supports, cotes, profils, parties à conserver...). Le relevé est soigné, utilisable par un tiers et permet une exploitation ultérieure.	2.1 2.3 5.2 5.3 7.6
	2	Établir un calepinage	Des supports et appareils de mesures traditionnels et numériques (système d'exploitation mobile, tablette, PC ...). Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, projet décoratif). Des documents techniques et normatifs. Des exigences réglementaires.	La répartition des éléments et la technique de construction satisfont les exigences techniques, esthétiques et financières. La qualité du dessin, l'échelle utilisée, la cotation et le repérage légendé des éléments constitutifs permettent son exploitation (quantitatif, mise en œuvre).	
	3	Établir un croquis et un schéma à main levée		La qualité du dessin, la cotation et un repérage légendé des éléments constitutifs permettent son exploitation. Les proportions sont respectées. Toutes les vues utiles sont représentées.	
	4	Établir un dessin d'exécution		La qualité du dessin, le respect des normes de représentation et de cotation permettent son exploitation. La légende permet le repérage des matériaux. L'échelle permet le détail explicite des points techniques.	

C2 : TRAITER – DÉCIDER

C2.2 Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Identifier les dangers et estimer les risques propres à l'intervention.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise et sur le chantier. Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le coordinateur SPS.	Les réseaux fluides et énergies sont identifiés. Les risques importés par les autres corps d'état sont pris en compte. Les flux de circulation sont identifiés. Les risques liés aux déchargements et aux stockages sont identifiés. Les risques sanitaires sont repérés. Les situations de travail en hauteur sont repérées. Les charges à manutentionner sont déterminées. Les risques liés à l'utilisation des matériels et des matériaux sont identifiés.	S6
	2 Inventorier les mesures de prévention des risques liés à une situation professionnelle ou une intervention.	Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, éléments de compte prorata...) Un relevé « in situ ».	Les différentes mesures intrinsèques, collectives ou individuelles applicables sont listées de manière exhaustive.	
	3 Analyser les avantages et les inconvénients des mesures de prévention applicables.	Des fiches de données de sécurité. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. La qualification de la main d'œuvre.	Les principes généraux de prévention sont pris en compte.	
	4 Choisir et justifier une mesure de prévention.	Le matériel mis à disposition par l'entreprise et leurs notices. Le processus d'apparition du dommage (Norme NF EN 12100-1). Les principes généraux de prévention (Art. L4121-2 du code du travail). Les recommandations CNAMTS. Les fiches pratiques sécurité INRS. Les fiches sécurité OPPBTP.	La mesure de prévention choisie garantit la santé et la sécurité des intervenants et du public. La mesure de prévention choisie respecte les principes généraux de prévention dans le contexte professionnel. Les impacts économiques (positifs et négatifs) sont mesurés. La mesure choisie est argumentée et justifiée.	

C2 : TRAITER – DÉCIDER

C2.3 Déterminer les besoins en matériaux

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Choisir les matériaux.	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier.</p> <p>Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec les fabricants, les fournisseurs, le magasinier de l'entreprise...</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p>	<p>Les composants d'un ouvrage sont listés de façon exhaustive.</p> <p>Les matériaux choisis répondent aux exigences imposées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les textes normatifs et réglementaires ; - les documents descriptifs et graphiques ; - les contraintes de l'environnement ; - les moyens de mise en œuvre ; - les exigences liées à la sécurité ; - la disponibilité en entreprise ou chez les fournisseurs ; - les délais de livraison. <p>Les conditionnements et les dimensions sont adaptés aux ouvrages à réaliser et aux réalités de manutention.</p>	<p>2.3</p> <p>2.4</p> <p>5.2</p> <p>5.3</p> <p>8.1</p> <p>8.2</p> <p>8.3</p> <p>8.4</p>
	2 Quantifier les matériaux.	<p>Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail).</p> <p>Un relevé « in situ ».</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des fiches de données de sécurité.</p> <p>Des exigences réglementaires.</p> <p>Le matériel à disposition.</p> <p>Les matériaux à disposition.</p>	<p>La quantité est calculée avec une tolérance de 5 % par excès.</p> <p>Elle tient compte des contraintes (chutes, pertes, conditionnements...) et des possibilités d'une utilisation ultérieure des excédents.</p>	

C2 : TRAITER – DÉCIDER
C2.4 Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Choisir et quantifier : <ul style="list-style-type: none"> - l'outillage et les matériels ; - les matériels d'accès et plateformes de travail ; - les matériels de levage et de manutention ; - les éléments de protection individuels et collectifs ; - les conteneurs destinés au tri et à la collecte des déchets. 	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier. Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le magasinier de l'entreprise, les loueurs. Des consignes écrites et orales. Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS).	Les outils, les matériels, les éléments de protection et les conteneurs nécessaires à la réalisation du chantier sont en adéquation avec : <ul style="list-style-type: none"> - les exigences liées à la sécurité et à l'environnement ; - le contexte du chantier ; - les exigences réglementaires et techniques ; - la qualification du personnel disponible ; - les impératifs économiques ; - ... Le choix tient également compte de leur disponibilité. Leur quantité est adaptée à l'importance de l'équipe et aux besoins du chantier.	2.3 2.4 5.2 5.3 7.1 7.2 7.6 8.1 8.2 8.3 8.4
	2 Estimer des temps de réalisation.	Un relevé « in situ ». Des documents techniques et normatifs Des exigences réglementaires. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.	Les temps de réalisation utilisent les temps unitaires de référence ou ceux calculés par l'entreprise. Ils tiennent compte des contraintes de réalisation (temps de séchage, co-activité, intervention des autres corps d'état...).	
	3 Quantifier la main d'œuvre.	Le matériel à disposition. Les bordereaux de temps. Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.	Le nombre de personnels affecté à chaque tâche permet le respect du calendrier d'exécution de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - en durée totale ; - en durées intermédiaires (étapes) ; - au regard de l'intervention des autres corps d'état. Il est en adéquation avec : <ul style="list-style-type: none"> - les exigences liées à la sécurité et à l'environnement ; - le contexte du chantier. 	

C2 : TRAITER – DÉCIDER

C2.5 Préparer et suivre la réalisation des tâches

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Rédiger un mode opératoire.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. À l'entreprise (bureau d'étude et magasin) et sur le chantier. Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le magasinier de l'entreprise, les loueurs, les sociétés d'intérim, les fabricants, les fournisseurs.	Le mode opératoire est exploitable et en cohérence avec : - les différentes pièces du dossier de définition du chantier ; - les exigences techniques, réglementaires et normatives ; - les matériels et personnels à disposition. Les opérations sont chronologiques et leur liste est exhaustive. Le support graphique (croquis, schéma...) aide à la compréhension du mode opératoire. Le document élaboré est exploitable et la terminologie professionnelle est précise.	2.3 2.4 5.3 8.2 8.3
	2 Soumettre des adaptations : - liées au déroulement du chantier.	Des consignes écrites et orales. Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail). Un relevé « in situ ». Des documents techniques et normatifs Des fiches de données de sécurité. Des exigences réglementaires. Le matériel à disposition. Les matériaux à disposition.	Les adaptations sont justifiées et en adéquation : - aux contraintes du chantier ; - aux exigences réglementaires et techniques (dont celles liées à la sécurité et à l'environnement) ; - à la disponibilité du personnel qualifié, du matériel et des matériaux ; - aux interactions avec les autres corps de métiers ; - aux impératifs économiques. Les adaptations sont transmises à la hiérarchie et mise en œuvre qu'avec son accord.	
	3 Vérifier la disponibilité : - des matériels ; - des matériaux ; - des personnels.	Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.	La disponibilité des outils, des matériels, des éléments de protection et des conteurs au sein de l'entreprise et auprès des loueurs éventuels est vérifiée. Le mauvais état, la malpropreté, les dysfonctionnements ainsi que l'absence ou la défectuosité d'éléments, sont répertoriés et signalés à la hiérarchie et au magasinier. La disponibilité des matériaux est vérifiée (autres chantiers, magasin, fournisseurs). La disponibilité des personnels en nombre et en qualification est vérifiée (entreprise, société d'intérim).	
	4 Affecter les tâches aux différents membres de l'équipe.		L'affectation des tâches tient compte des qualifications, des individualités, des délais et exigences liées à la sécurité et à l'environnement.	
	5 Gérer à mesure : - les matériaux ; - le potentiel en matériel ; - le potentiel en personnel.		Les approvisionnements en matériaux, la mise à disposition des matériels et l'affectation des personnels sont déclenchés en fonction de l'avancement du chantier. La date « butoir » de déclenchement des approvisionnements tient compte des délais de livraison. Le chantier n'est jamais en rupture.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.1 – Assurer la gestion quotidienne du chantier

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Prendre possession du chantier. Le maintenir en état.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier et en entreprise (magasin). Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, d'autres intervenants, le public, le magasinier de l'entreprise... Des consignes écrites et orales. Le PPSPS. Les éléments de compte prorata. Des documents techniques et normatifs. Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Des exigences réglementaires. Des fiches de données de sécurité. Le règlement de copropriété du chantier.	La prise de possession est partagée par tous les membres de l'équipe qui repèrent : - les zones de parking, les accès, les parties communes, les zones de travail ; - les installations d'hygiène ; - les lieux de stockage ; - les réceptacles à déchets et gravats ; - les points d'alimentation en énergie et en eau ainsi que les réseaux (leurs caractéristiques sont correctement identifiées). Les conditions de leur utilisation et de leur entretien sont données et respectées tout au long du chantier. Les dispositions du PPSPS sont précisées. Le public et le voisinage sont informés des nuisances inhérentes aux travaux. Le protocole de sécurité est donné aux personnels de livraison. Les ouvrages à conserver en tout ou partie et les zones circonvoisines du chantier sont protégés. Les dégradations constatées ou occasionnées sont signalées. Toute anomalie est immédiatement signalée à la personne concernée.	2.3 2.4 4.1 4.2 7.1 7.2 7.3 8.1
	2 Gérer les déchets.	Le protocole de sécurité du chantier. Des matériels et matériaux. Les procédures propres à l'entreprise.	Les déchets sont identifiés. Le tri est conforme aux consignes reçues (nature des matériaux, recyclage...). Il est effectué au fur et à mesure dans les conteneurs prévus.	
	3 Nettoyer : - le poste de travail ; - les matériels ; - le chantier et ses abords.	Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.	Le protocole de nettoyage est respecté. Le chantier, la zone de travail et leurs abords sont tenus et laissés propres.	
	4 Préserver du gaspillage : - les matériaux ; - les consommables et les énergies.		Les matériaux sont : - préparés en quantité nécessaire ou selon le temps d'utilisation de la gâchée ; - reconditionnés après usage. L'utilisation des consommables (lames tranchantes...) est optimisée. Les énergies sont utilisées à bon escient.	
	5 Tenir un magasin sur le chantier. Emmagasiner en entreprise.		Les matériaux et les matériels sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols... Les matériaux non utilisés sont répertoriés et stockés. Le rangement permet un repérage et un accès facile. Les matériels en dysfonctionnement ou présentant un risque vis-à-vis de l'environnement sont signalés et retirés du service. Les opérations de maintenance de premier niveau sont effectuées. Les fiches d'entretien et de dépannage sont mises à jour.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.2 Gérer les approvisionnements

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U11	1 Superviser l'approvisionnement en matériaux et leur stockage.	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec les fournisseurs, les livreurs, les autres intervenants, le public, le magasinier de l'entreprise...</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS...).</p>	<p>Les déplacements, les manutentions et les zones de stockage sont sécurisés.</p> <p>Des réserves écrites sont formulées en cas de non-conformité quant à la nature, la quantité et la qualité des matériaux livrés.</p> <p>Toute anomalie est immédiatement signalée à la hiérarchie.</p> <p>La répartition des matériaux s'adapte aux contraintes du chantier, notamment en minimisant les manutentions ultérieures.</p> <p>Les personnes et les biens sont préservés.</p> <p>L'environnement est exempt de risque de pollution.</p> <p>Les matériaux sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols...</p>	<p>2.3</p> <p>2.4</p> <p>4.1</p> <p>4.2</p> <p>6.1</p> <p>6.2</p> <p>7.1</p> <p>7.3</p> <p>8.1</p>
	2 Superviser l'approvisionnement en matériels et leur stockage.	<p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Des documents et des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Des fiches de données de sécurité.</p> <p>Des exigences réglementaires.</p> <p>Le protocole de sécurité du chantier.</p> <p>Des plans de réparation des matériaux.</p> <p>Des matériels et matériaux.</p> <p>Le nombre et la qualification des personnels en responsabilité.</p> <p>Les matériels de manutention.</p>	<p>Les déplacements, les manutentions et les zones de stockage sont sécurisés.</p> <p>La quantité, la nature et l'état des matériels sont contrôlés.</p> <p>Toute anomalie est signalée à la hiérarchie.</p> <p>La répartition et la disposition des matériels s'adaptent aux contraintes du chantier, notamment en minimisant les manutentions ultérieures.</p> <p>Les personnes et les biens sont préservés.</p> <p>L'environnement est exempt de risque de pollution.</p> <p>Les matériels sont protégés des risques de dégradations, de déprédations, de vols...</p>	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.3 Assurer la santé et la sécurité des personnes

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Sécuriser les postes de travail et l'activité.	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec le coordinateur SPS.</p> <p>Des éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, PPSPS).</p> <p>La qualification de la main d'œuvre.</p>	<p>Le chantier est balisé et protégé.</p> <p>Les opérations de déconstruction, de dépose et de démontage sont sécurisées.</p> <p>Les moyens d'accès en hauteur sont sécurisés.</p> <p>Les baies et trémies sont protégées.</p> <p>Le matériel de travail en élévation est correctement vérifié, monté, démonté et utilisé.</p> <p>Les moyens d'aide à la manutention sont disponibles et utilisés.</p> <p>Les équipements de travail sont utilisés en sécurité.</p> <p>Les équipements de protection individuelle sont disponibles et portés.</p> <p>Les consignes sont transmises aux opérateurs.</p>	6.1 6.2
	2 Sécuriser les déplacements et les manutentions.	<p>Des matériaux.</p> <p>Le matériel mis à disposition par l'entreprise et leurs notices de montage et d'utilisation.</p> <p>Les équipements de protection individuelle.</p> <p>Les principes généraux de prévention (Art. L4121-2 du code du travail).</p> <p>Les recommandations CNAMTS.</p> <p>Les fiches pratiques sécurité INRS.</p> <p>Les fiches sécurité OPPBTP.</p>	<p>Les déplacements « entreprise chantier » sont limités.</p> <p>Les véhicules utilitaires légers sont correctement chargés (limites de charge, arrimages...).</p> <p>Les zones de déchargement et de stockage prennent en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la résistance des planchers ; - l'implantation des ouvrages ; - la chronologie des opérations ; - des chemins de circulation. <p>Les principes de la PRAP sont appliqués.</p>	
	3 Adapter les mesures de prévention aux aléas.		<p>Les risques non prévus sont identifiés et analysés.</p> <p>Des solutions de prévention sont mises en œuvre.</p> <p>La hiérarchie est informée.</p>	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.4 Préparer le poste de travail

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Préserver les parties à conserver.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier.	La zone est propre et dégagée de tout obstacle. Les protections des parties à conserver, correctement mises en place, sont adaptées : - aux contraintes du chantier ; - à la nature des travaux ; - aux caractéristiques des parties à préserver.	2.2 4.2 5.2 6.2 7.1 7.2 7.3 8.1 8.2
	2 Disposer les matériaux à pied d'œuvre.	En autonomie. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calepinage, PPSPS...).	La quantité, la répartition et la disposition des matériaux est rationnelle et permet la réalisation de manière optimale et en toute sécurité.	
	3 Munir en matériels et en équipements.	Des documents techniques et normatifs. Matériels et matériaux. Moyens d'accès. Moyens de manutention. Notices de montage et d'utilisation.	Les matériels strictement nécessaires sont à portée. Leur montage est conforme. Leur fonctionnement est vérifié.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.5 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Effectuer le contrôle préalable : - de supports ; - d'ouvrages ;	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des documents techniques et normatifs. Matériels de mesure et de traçage (mètre, pige, laser...) et leurs notices techniques. Procédures de contrôle. Fiches de relevé des mesures. Matériels de contrôle et de mesures et leur notice d'utilisation.	Les contrôles sont effectués conformément aux procédures techniques ou normatives. Les appareils de contrôle et de mesures sont utilisés selon les prescriptions de leur notice technique. Les données relevées sont exploitables et comparées avec les exigences imposées : - par les textes normatifs et réglementaires ; - par les documents descriptifs et graphiques. <u>Contrôles préalables :</u> - les écarts hors tolérance sont signalés à la hiérarchie avant toute intervention. <u>Contrôles au fur et à mesure (autocontrôle) :</u> - les points de contrôle sont définis ; - les écarts hors tolérance font l'objet d'une remédiation immédiate ou d'un signalement à la hiérarchie avant toute intervention.	2.3 2.4 3.6 4.1 4.2 5.4 7.4 7.5
	2 Effectuer le contrôle à mesure des ouvrages réalisés (autocontrôle).			
	3 Vérifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles. Localiser les réseaux.	La dimension des appareils sanitaires.	Les caractéristiques constatées « in situ » sont comparées avec les pièces du dossier de définition : dimensions, verticalité, horizontalité, angles, pentes, emplacement des réseaux... Sont transmis à la hiérarchie : - les écarts repérés ; - des propositions d'adaptation appropriées. Les décisions de la hiérarchie sont correctement appliquées.	
	4 Contrôler ou vérifier l'implantation.		Les tracés sont visibles et précis. Ils respectent les exigences imposées : - par les textes normatifs et réglementaires ; - par les documents descriptifs et graphiques. Dans la limite des tolérances pour : - les dimensions, la verticalité, l'horizontalité, les angles, les pentes, les rayons de courbure...dans la limite des tolérances admises ; - la symétrie des répartitions ; - les sens d'ouverture ; - les exigences normatives de construction. Les écarts hors tolérance font l'objet d'une remédiation immédiate ou d'un signalement à la hiérarchie avant toute intervention.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.6 Implanter des ouvrages

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Tracer des lignes de référence. Répartir les éléments : - pour un ouvrage ; - pour un chantier complet.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des consignes écrites et orales. Des documents techniques et normatifs. Matériels de mesure et de traçage (mètre, pige, laser...) et leurs notices techniques. Calepinage. Moyens d'accès et plateformes de travail. La dimension des appareils sanitaires. Des règles à cueillie, des vérins et des pinces, des règles...	La zone concernée est dégagée de tout obstacle et les supports exempts de poussières. L'utilisation des matériels de mesure et de tracé est maîtrisée. Les tracés sont visibles et précis. La position des réseaux est prise en compte. Les données ou les consignes sont respectées pour : - les dimensions, la verticalité, l'horizontalité, les angles, les pentes... les rayons de courbure dans la limite des tolérances admises ; - la symétrie des répartitions ; - les sens d'ouverture ; - les exigences normatives de construction. L'implantation est effectuée dans sa totalité en tenant compte des priorités telles que : - les couloirs à partir de la porte d'entrée, - les pièces d'eau ; - ... Tout problème est signalé à la hiérarchie pour décision.	2.2 2.3 2.4 7.1 7.4

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.7 Construire des ouvrages communs en briques plâtrières

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Réaliser un plafond.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le tracé d'implantation est suivi.	2.3 5.2
	3 Réaliser une cloison distributive.	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.	5.3 7.1 7.5
	5 Réaliser une contre-cloison.	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Les guides de construction sont stables et en nombre suffisants.	7.6
	6 Réaliser une gaine, un habillage.	Sur le chantier. En autonomie. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des consignes écrites et orales. Des référentiels (tracé, traits de niveau...) Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures). Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Les dimensions, les angles, les plénums... sont respectés. Les supports permettent l'accrochage, l'appui ou l'adossement. L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - le choix du plâtre et son taux de gâchage ; - le montage des éléments ; - les accrochages ; - la verticalité, l'horizontalité, la planéité... ; - le traitement des périphéries ; - ... Dont le traitement de points de construction singuliers : - les jonctions d'angle (harpage) ; - les jonctions avec les huisseries ; - l'encastrement des gaines et des boîtiers ; - les traversées de canalisation ; - l'accrochage des charges lourdes ; - ... L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée. L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. Les chutes sont $\leq 5\%$. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.8 Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Réaliser un plafond technique : - incliné ; - en zone sismique.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des consignes écrites et orales. Des référentiels (tracé, traits de niveau...) Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures). Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le tracé d'implantation est suivi. Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination. Les guides de construction sont stables et en nombre suffisants. Les dimensions, les angles, les pentes, les rayons de courbure, les plénums... sont respectés. Les supports permettent l'accrochage, l'appui ou l'adossement. L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - le choix du plâtre et son taux de gâchage ; - le montage des éléments ; - les accrochages ; - la verticalité, l'horizontalité, la planéité... ; - le traitement des périphéries ; - ... Dont le traitement de points de construction singuliers : - les jonctions d'angle (harpage) ; - les jonctions avec les huisseries ; - les cloisons non maintenues en tête ; - les poteaux raidisseurs ; - l'encastrement des gaines et des boîtiers ; - les traversées de canalisation ; - l'accrochage des charges lourdes ; - la rotondité ; - la pose en rive de plancher en surplomb ; - ... L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	2.3 5.2 5.3 7.1 7.5 7.6
	2 Réaliser une cloison technique : - thermique ; - acoustique ; - courbe ; - de grandes dimensions (hauteur, longueur) ;			
	3 Réaliser des ouvrages complexes : - niche cul de four ; - arcs, voutes ; - ... ;			

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.9 Réaliser des enduits en plâtre

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Préparer les supports	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.	2.3
	2 Préparer un enduit			5.2
	3 Réaliser un enduit en plâtre traditionnel : - vertical ; - horizontal ; - incliné, - sur surfaces courbes.	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie.	La machine à projeter est réglée, utilisée et entretenue selon les directives du fabricant. Les exigences des textes de mise en œuvre sont respectées. Pour les supports :	5.3 7.1 7.5 7.6
	4 Réaliser un enduit en plâtre allégé manuellement ou mécaniquement : - vertical ; - horizontal ; - incliné ; - sur surfaces courbes ; - teinté ; - ...	Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, projet décoratif. Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels de projection, leur notice de maintenance et d'utilisation.	- exempts de fissure, de trou, d'impureté et de poussière ; - cohérents ; - d'une absorption permettant l'accrochage de l'enduit. Pour l'enduit :	
	5 Réaliser un enduit technique : - de protection incendie ; - acoustique ; - ...	Les matériels de contrôle et leur notice d'utilisation. Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.	- type de plâtre utilisé et son taux de gâchage ; - épaisseur ; - planéité locale et générale ; - aspect ; - dureté ; - rectitude, verticalité, horizontalité et bonne fixation des arêtes ; - ... ;	
	6 Réaliser un raccord en plâtre	Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	La rotondité est régulière. Le raccord affleure l'enduit existant. La coloration est constante. Les pertes sont ≤ 5 %. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.10 Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Réaliser un plafond	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le calepinage et le projet décoratif sont respectés.	2.3 5.2 5.3
	2 Réaliser une cloison distributive : - droite ; - courbe.	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.	7.1 7.5 7.6
	3 Réaliser une contre-cloison	Sur le chantier.	Les dimensions, les angles, les plénums, les rayons de courbure...sont respectés.	
	4 Réaliser une gaine, un habillage	En autonomie. Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des référentiels (tracé, traits de niveau...). Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures). Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Le tracé d'implantation est suivi. L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - l'ordre de construction cloison et plafond, contre-cloison et cloison, cloison et chape... ; - l'ossature ; - les suspentes ; - les fixations ; - les plaques ; - la verticalité, l'horizontalité, la planéité, la courbure ... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants, des trous de vis ; - ... ; Dont le traitement de points de montage singuliers ; - la jonction et le passage d'angle ; - la jonction entre deux cloisons ; - les liaisons avec les menuiseries et les volets roulants ; - le raccordement avec les doublages et les plafonds ; - le passage des gaines et des canalisations ; - l'incorporation des boîtiers ; - les points d'accrochage et de fixation des charges ; - ... L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée. L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (plaque hydrofugée, protection du pied de cloison...) ; Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.11 Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA	
U30	1 Réaliser un plafond technique : - acoustique ; - thermique ; - en zone sismique ; - de protection incendie ; - sur ossature primaire ; - courbe.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le calepinage et le projet décoratif sont respectés. Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination. Les dimensions, les angles, les pentes, les rayons de courbure, les plénums...sont respectés. Le tracé d'implantation est suivi.	2.3 5.2 5.3 7.1 7.5 7.6	
	2 Réaliser une cloison distributive technique : - acoustique ; - thermique ; - de protection incendie ; - avec des profils d'angle ; - anti-effraction ; - en zone sismique ; - de grande hauteur.	En autonomie. Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif. Des référentiels (tracé, traits de niveau...).	L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - l'ordre de construction cloison et plafond, contre-cloison et cloison, cloison et chape... ; - l'ossature ; - les suspentes ; - les fixations ; - les plaques ; - la verticalité, l'horizontalité, la courbure, la planéité... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants, trous de vis ; - ... ;		
	3 Réaliser une contre-cloison technique : - de grande hauteur.	Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires.	Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).	- la jonction et le passage d'angle ; - la jonction entre deux cloisons ; - les liaisons avec les menuiseries et les volets roulants ; - le raccordement avec les doublages et les plafonds ; - le passage des gaines et des canalisations ; - l'incorporation des boîtiers ; - les points d'accrochage et de fixation des charges ; - ...	
	4 Réaliser une cloison séparative	Des documents techniques et normatifs.	Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti.	Dont le traitement de points de montage singuliers ;	
	5 Réaliser une gaine, un habillage : - acoustique, - thermique, - de protection incendie, - anti-effraction, - de grande hauteur.	Des temps d'exécution.	Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.		

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.12 Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Poser collée d'un complexe de doublage : - hauteur de panneau ; - grande hauteur.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Des référentiels (tracé, traits de niveau...) Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures). Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	L'ouvrage correspond au descriptif. Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination. Le tracé d'implantation est suivi. Les dimensions sont respectées. L'ouvrage et sa mise en œuvre respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - la qualité et la nature du support ; - l'ordre de construction doublage et plafond, doublage et cloison, doublage et chape ; - la préparation et le collage des panneaux ; - la verticalité, la planéité... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants ; Dont le traitement de points de montage singuliers ; - le passage des angles ; - les liaisons avec les menuiseries et les volets roulants ; - le pied des panneaux ; - le raccordement avec les plafonds ; - le passage des gaines et des canalisations ; - l'incorporation des boîtiers ; - l'accrochage des charges lourdes ; - la jonction horizontale de panneaux ; - le respect d'une lame d'air entre le complexe et le support ; - ... L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (plaque hydrofugée, protection du pied de cloison...) ; Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	2.3 5.2 5.3 7.1 7.5 7.6

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.13 Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Réaliser une cloison de distribution	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le tracé d'implantation est suivi.	2.3 5.2
	2 Réalisation de gaine technique	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. En autonomie. Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Des référentiels (tracé, traits de niveau...) Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination. Les dimensions, les angles...sont respectés. L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour : - la pose des semelles et des rails en bois ; - la pose des panneaux, dont la position des clavettes ; - la verticalité, la planéité... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants ; Dont le traitement des points de montage singuliers ; - la jonction d'angle ; - la jonction entre deux cloisons ; - la jonction avec les huisseries ; - la jonction avec le plafond ; - le passage des gaines et des canalisations ; - l'incorporation des boîtiers ; - l'accrochage des charges lourdes ; - la pose en rive de plancher en surplomb ; - ... ; La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (panneaux hydrofugés...) Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	5.3 7.1 7.5 7.6

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.14 Réaliser une chape sèche légère

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Réaliser une chape sèche : <ul style="list-style-type: none"> - sur support plan ; - sur plancher déformé, 	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail, calepinage ;</p> <p>Des référentiels (tracé, traits de niveau...).</p> <p>Les outils du plâtrier.</p> <p>Les matériaux et les accessoires.</p> <p>Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>L'ouvrage correspond au descriptif.</p> <p>Le sol fini est au niveau désiré.</p> <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>La chape et sa réalisation respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature et l'état du support ; - la préparation du support ; - l'ordre de construction chape/cloison ; - l'étalement et le réglage des granulats ; - la pose des panneaux isolants ; - la mise en place des lits de plaques ; - le traitement des joints périphériques et de dilatation ; - l'horizontalité, la planéité ; <p>Dont le traitement des points de montage singuliers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le passage traversant des canalisations ; - l'appui de charges lourdes ou perforantes ; - le passage de porte ; - le bord libre ; - ... ; <p>La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée.</p> <p>Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le geste est professionnel.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.</p>	2.3 5.2 5.3 7.1 7.5 7.6

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.15 Construire des ouvrages communs en carreaux

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Réaliser une cloison de conception courante.	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Les supports permettent l'appui ou l'adossement.	2.3 5.2 5.3
	3 Réaliser une contre-cloison	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.	7.1 7.5 7.6
	4 Réaliser une gaine technique	<p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail.</p> <p>Des référentiels (tracé, traits de niveau...).</p> <p>Les outils du plâtrier.</p> <p>Les matériaux et les accessoires.</p> <p>Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>Le tracé d'implantation est suivi.</p> <p>Les dimensions et les angles sont respectés.</p> <p>Les guides de construction sont stables et en nombre suffisant.</p> <p>L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en oeuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de carreaux ; - le montage des éléments ; - le type de colle ; - la verticalité, l'horizontalité, la planéité... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants ; - la liaison cloison et sol, cloison et plafond, cloison et paroi verticale ; - ... ; <p>Dont le traitement de points de construction singuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jonctions d'angle (harpage) ; - les jonctions avec les huisseries ; - les jonctions avec les murs porteurs, les doublages en complexe isolant... ; - les cloisons non maintenues en tête ; - l'encastrement des gaines et des boîtiers ; - les traversées de canalisation ; - l'accrochage des charges lourdes ; - ... ; <p>L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée.</p> <p>L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local.</p> <p>La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (carreaux hydrofugés, protection de pied de cloison...)</p> <p>Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le geste est professionnel.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.</p>	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.16 Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	<p>1 Réaliser une cloison technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acoustique, - thermique, - de protection incendie, - de grande longueur ; - de grande surface ; - de grande hauteur. 	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail.</p> <p>Des référentiels (tracé, traits de niveau...).</p> <p>Les outils du plâtrier.</p> <p>Les matériaux et les accessoires.</p> <p>Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>L'ouvrage correspond au descriptif.</p> <p>Les supports permettent l'appui ou l'adossement.</p> <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Le tracé d'implantation est suivi.</p> <p>Les dimensions et les angles sont respectés.</p> <p>Les guides de construction sont stables et en nombre suffisant.</p> <p>L'ouvrage et sa construction respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le type de carreaux ; - le montage des éléments ; - le type de colle ; - la verticalité, l'horizontalité, la planéité... ; - le traitement des joints, des cueillies, des angles sortants ; - la liaison cloison et sol, cloison et plafond, cloison et paroi verticale ; - ... ; <p>Dont le traitement de points de construction singuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jonctions d'angle (harpage) ; - les jonctions avec les huisseries ; - les jonctions avec les murs porteurs, les doublages en complexe isolant... ; - les cloisons non maintenues en tête ; - les poteaux raidisseurs ; - l'encastrement des gaines et des boîtiers ; - les traversées de canalisation ; - l'accrochage des charges lourdes ; - la pose en rive de plancher en surplomb ; - ... ; <p>L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée.</p> <p>L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local.</p> <p>La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (carreaux hydrofugés, protection de pied de cloison...)</p> <p>Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le geste est professionnel.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.</p>	<p>2.3</p> <p>5.2</p> <p>5.3</p> <p>7.1</p> <p>7.5</p> <p>7.6</p>

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.17 Réaliser une moulure en plâtre

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Réaliser un relevé de profil simple	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul ou en équipe.	Le relevé est précis et correspond à la moulure existante.	2.1 2.3
	2 Réaliser un calibre	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier ou en atelier de production de staff. En autonomie. Des consignes écrites et orales.	Le profil de la moulure est : - sans rayure ; - correctement fixé sur le calibre. Le calibre est stable et proportionnel à la longueur du profil. Les éléments sont d'équerre. La répartition du calibre sur le sabot est de 2/3 derrière et 1/3 devant. Les rayons sont respectés.	5.2 5.3 7.1 7.5 7.6
	3 Tracer une moulure sur table au plâtre à mouler : - droite ; - circulaire.	Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail. Les outils du plâtrier staffeur. Les matériaux et les accessoires. Le gabarit. Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Le taux de gâchage du plâtre est respecté. La quantité préparée est correctement évaluée : les pertes sont $\leq 10\%$. Les éléments de renforts sont noyés et répartis correctement. La finition de la surface est sans défaut. Les quantités fabriquées correspondent à la demande : chutes $\leq 5\%$. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	
	4 Réaliser une gorge - simple ; - à talon.		Le taux de gâchage du plâtre est respecté. La quantité préparée est correctement évaluée : les pertes sont $\leq 10\%$. Le support permet l'adhérence. Le gabarit respecte le profil demandé. Les guides sont correctement positionnés. La finition de la surface est sans défaut. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.18 Poser des éléments décoratifs

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	<p>1 Poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des moulures ; - des corniches ; - des rosaces ; - des colonnes ; - des habillages muraux. 	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif.</p> <p>Des référentiels (tracé, traits de niveau...).</p> <p>Les outils du plâtrier.</p> <p>Les matériaux et les accessoires.</p> <p>Les matériels, leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).</p> <p>Des documents techniques.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Le temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>L'ouvrage correspond au descriptif et au projet décoratif.</p> <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>Le tracé d'implantation est suivi.</p> <p>Les motifs sont esthétiquement positionnés.</p> <p>L'ouvrage respecte les exigences des textes de mise en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation du support ; - le type de colle ; - le montage et le raccordement des éléments ; - les finitions. <p>Les dimensions, les angles et le sens de pose sont respectés.</p> <p>La verticalité, l'horizontalité, la planéité restent dans la limite des tolérances admises, notamment pour l'esthétique.</p> <p>Les coupes sont nettes et les angles sont jointifs.</p> <p>Le collage est parfait.</p> <p>La finition ne montre aucun défaut.</p> <p>Les chutes sont ≤ 5 %. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le geste est professionnel.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.</p>	<p>2.3</p> <p>5.2</p> <p>5.3</p> <p>7.1</p> <p>7.5</p> <p>7.6</p>

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.19 Construire un plafond modulaire

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Réaliser un plafond de conception courante	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le calepinage et le projet décoratif sont respectés.	2.3 5.2 5.3
	2 Réaliser un plafond technique : - acoustique ; - thermique.	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.	Le tracé d'implantation est suivi. Le montage respecte les exigences des textes de mise en oeuvre pour : - l'ossature (apparente, cachée) ; - les suspentes ; - les fixations ; - les dalles ;	7.1 7.5 7.6
	3 Réaliser un plafond suivant rampant	Sur le chantier. En autonomie.	- le niveau, la planéité... ; - les points d'accrochage et de fixation des charges ;	
	4 Réaliser un habillage ou une retombée	Des consignes écrites et orales. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif.	- les éclairages ; - les points de montage singuliers ; - le traitement des coupes et raccords ; - ...	
	5 Réaliser une ossature primaire	Des référentiels (tracé, traits de niveau...) Les outils du plafiste. Les matériaux et les accessoires. Les matériels et leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures). Des documents techniques et normatifs. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	Les dalles sont exemptes de traces de salissure et de détérioration. Les cotes des ouvrages, des plénums, des descentes...sont respectées. L'isolant est correctement positionné et son épaisseur respectée. L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (plaque hydrofugée...) Les chutes sont $\leq 5\%$. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER
C3.20 Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U30	1 Réaliser une isolation phonique en cloison	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.	L'ouvrage correspond au descriptif. Le tracé d'implantation est suivi.	2.3 5.2
	2 Réaliser une isolation en contre-cloison	Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs,, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier.	Le montage respecte les exigences des textes de mise en œuvre : - la nature et l'épaisseur de l'isolant ; - les suspentes ; - les fixations ; - le pare-vapeur ; - les points d'accrochage et de fixation des charges ;	5.3 7.1 7.5 7.6
	3 Réaliser une isolation en plafonds en comble aménagé et rampants	En autonomie.	- les points de montage singuliers ; - le traitement des joints.	
	4 Réaliser une isolation en combles perdus	Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS, dessins de détail.	- ...	
	5 Réaliser une isolation en plancher bas	Des référentiels (tracé, traits de niveau...).	La membrane et l'isolant sont correctement positionnés. L'épaisseur de celui-ci est respectée.	
	6 Incorporer une membrane d'étanchéité à l'air	Les outils du plâtrier. Les matériaux et les accessoires. Les matériels de soufflage, d'insufflation ou de projection et leur notice de montage et d'utilisation. Les appareils de contrôle et de mesures (dont leur fiche d'utilisation). Des documents techniques. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des procédures internes à l'entreprise. Le temps imparti. Des temps d'exécution.	La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée. La performance énergétique demandée est obtenue. L'ouvrage ne dégrade pas la valeur de la perméabilité à l'air du local. Les chutes ou les pertes sont $\leq 5 \%$. Leur réutilisation éventuelle respecte les règles de construction. Les ouvrages existants ne sont pas endommagés. Les orifices pratiqués dans les parois sont rebouchés. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte. Le temps imparti est respecté. Le geste est professionnel. Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés. Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.	

C3 : METTRE EN ŒUVRE - REALISER

C3.21 Réaliser des enduits et poser des bandes

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U20	1 Réaliser un enduit manuellement ou mécaniquement : <ul style="list-style-type: none"> - de finition, - garnissant. 	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>Sur le chantier.</p> <p>En autonomie.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser : descriptif, plans, PPSPS.</p> <p>Les outils du plâtrier.</p> <p>Les matériaux et les accessoires.</p> <p>Les matériels et leur notice de montage et d'utilisation (dont ceux destinés au contrôle et aux mesures).</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p> <p>Des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Un temps imparti.</p> <p>Des temps d'exécution.</p>	<p>L'ouvrage correspond au descriptif.</p> <p>Les matériaux à disposition sur le chantier sont reconnus et utilisés selon leur destination.</p> <p>L'enduit et sa mise en œuvre respectent les exigences des textes de mise en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature et l'état du support ; - les conditions de mise en œuvre ; - les épaisseurs ; - la planéité ; - la qualité de finition ; - le traitement des points singuliers ; <p>Les bandes sont adhérentes, noyées dans l'enduit et réparties au droit du joint ou de l'angle.</p> <p>Les bandes de renfort d'angle sont adhérentes, noyées dans l'enduit et rectilignes.</p> <p>Le taux de gâchage de l'enduit est respecté.</p> <p>La quantité préparée est correctement évaluée : les pertes sont $\leq 5\%$.</p> <p>La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.</p> <p>Le temps imparti est respecté.</p> <p>Le geste est professionnel.</p> <p>Le poste de travail, les outils et les matériels sont maintenus propres et ordonnés.</p> <p>Le contrôle de conformité est réalisé au fur et à mesure.</p>	<p>2.3</p> <p>5.2</p> <p>5.3</p> <p>7.1</p> <p>7.5</p> <p>7.6</p>
	2 Poser des bandes <ul style="list-style-type: none"> - à joint, - de renfort d'angle. 			

C4 : COMMUNIQUER**C4.1 Animer une petite équipe**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Transmettre et expliciter des informations Être à l'écoute	Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation. Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH. Sur le chantier. Des intervenants d'autres corps de métiers.	Le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés. L'écoute est attentive. L'avis des interlocuteurs est pris en compte. Les informations sont fiables, pertinentes et exploitables. Leur compréhension est vérifiée. Le cas échéant, des compléments sont donnés ou les propos itérés, voire reformulés.	2.1 2.4
	2 Indiquer et expliciter les tâches	Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif). Des documents techniques et normatifs. Des consignes écrites et orales. Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise. Des documents et des procédures internes à l'entreprise. Des comptes rendus de réunion de chantier. Le temps imparti. Des temps d'exécution. Des fiches de production journalière.	Le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés. La précision des consignes permet leur compréhension. Celle-ci est vérifiée. Le cas échéant, les consignes sont re-données, voire reformulées.	
	3 Montrer une technique de mise en œuvre	Pour des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation, à réaliser par l'entreprise de plâtrerie, Une technique de mise en œuvre permettant de répondre aux exigences techniques (acoustique, thermique, grande hauteur, coupe-feu,...), quelles que soient leur complexité et les contraintes d'exécution. Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calepinage, dessins de détail, projet décoratif). Des documents techniques et normatifs.	La gestuelle, le mode opératoire, le vocabulaire utilisé et les explications sont adaptés. La compréhension de la technique est vérifiée. Le cas échéant, la démonstration est itérée en tout ou partie.	

C4 : COMMUNIQUER**C4.2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Informer et s'informer	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise ou sur le chantier (et ponctuellement lors des réunions de suivi ou de réception des travaux...).</p> <p>Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, les loueurs, d'autres intervenants ...</p> <p>Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif).</p> <p>Des comptes rendus de réunion de chantier.</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p>	<p>L'objet de l'information est pleinement fondé.</p> <p>Le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés aux interlocuteurs, dûment identifiés, et à la situation.</p> <p>Le message transmis est fiable, pertinent compréhensible et exploitable.</p> <p>La compréhension des informations recueillies et transmises est vérifiée.</p> <p>Le cas échéant, des compléments d'informations sont demandés ou donnés, avec si besoin une interprétation des propos ou une reformulation du message.</p>	<p>S0</p> <p>S1</p> <p>S2</p> <p>S3</p> <p>S4</p> <p>S5</p> <p>S6</p> <p>S7</p> <p>S8</p>

C4 : COMMUNIQUER**C4.3 Rendre compte**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	SA
U12	1 Rendre compte par écrit et oralement	<p>Des travaux neufs, de réhabilitation ou de rénovation à réaliser seul, en équipe ou en co-activité.</p> <p>Des bâtiments d'habitation individuels ou collectifs, d'activités industrielles, administratives, de santé..., dans des ERP, dans des IGH.</p> <p>À l'entreprise ou sur le chantier.</p> <p>Selon l'autonomie accordée par les supérieurs hiérarchiques.</p> <p>En relation possible avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les fabricants, les fournisseurs, d'autres intervenants ...</p>	<p>La forme, le vocabulaire utilisé et l'attitude sont adaptés à la nature du compte rendu qui est fiable, exploitable et permet à la hiérarchie d'être informée à propos de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature des travaux réalisés et leurs avancements ; - des choix opérés ; - des difficultés éventuelles et les dysfonctionnements rencontrés ; - des temps passés ; - des matériaux consommés ; - ... 	S2
	2 Renseigner et transmettre des documents à l'entreprise	<p>Des supports traditionnels et numériques (téléphone, système d'exploitation mobile, télécopie, tablette, PC...).</p> <p>Des documents et des procédures internes à l'entreprise.</p> <p>Des ressources concernant les ouvrages à réaliser par l'entreprise de plâtrerie-isolation : éléments du dossier de définition du chantier (descriptif, plans, calendrier d'exécution, PPSPS, calepinage, dessins de détail, projet décoratif).</p> <p>Des consignes écrites et orales.</p> <p>Des documents techniques et normatifs.</p> <p>Un schéma d'organisation et de gestion des déchets de l'entreprise.</p>	<p>Les documents sont correctement renseignés, lisibles, explicites et transmis en temps voulu à la personne concernée selon la procédure interne à l'entreprise.</p>	

savoirs associés

DOMAINES	SAVOIR	CONNAISSANCES
1 CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL	S 0 ENJEUX ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable S 0.3 Dimension économique S 0.4 Énergies utilisées S 0.5 Impact environnemental S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti S 0.7 Réglementation thermique S 0.8 Implication sur la production du bâti neuf S 0.9 Implication sur les bâtiments existants
	S 1 CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE	S 1.1 Intervenants S 1.2 Marchés S 1.3 Contexte juridique
	S 2 ÉTUDE CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE	S 2.1 Outils, normes de représentation et moyens de communication S 2.2 Environnement et communication architecturaux S 2.3 Documents descriptifs et techniques S 2.4 Expression technique orale
2 CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	S 3 CONFORT DU BÂTIMENT	S 3.1 Confort thermique S 3.2 Problématiques en lien avec le risque d'humidité S 3.3 Confort en lien avec la qualité de l'air intérieur S 3.4 Confort acoustique S 3.5 Sécurité incendie S 3.6 Accessibilité du cadre bâti S 3.7 Risque sismique
	S 4 APPROCHE COMPORTEMENTALE DES MATÉRIAUX ET DES OUVRAGES	S 4.1 Comportement physiques et chimiques des matériaux S 4.2 Comportement mécanique des ouvrages
	S 5 TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION	S 5.1 Ouvrages du bâtiment S 5.2 Matériaux et produits du secteur professionnel S 5.3 Ouvrages relevant du secteur professionnel S 5.4 Histoire des techniques
3 RÉALISATION DES OUVRAGES	S 6 SANTE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	S 6.1 Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques S 6.2 Formations spécifiques
	S 7 TECHNIQUES, PROCÉDÉS ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	S 7.1 Matériels de chantier S 7.2 Moyens d'accès les plateformes de travail S 7.3 Techniques de stockage et de magasinage S 7.4 Techniques d'implantation S 7.5 Moyens et procédés de contrôle S 7.6 Réalisation des ouvrages
	S 8 ORGANISATION ET SUIVI DES TRAVAUX	S 8.1 Gestion quotidienne du chantier S 8.2 Planification des travaux S 8.3 Suivi et ajustement S 8.4 Gestion des coûts

S0

ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan national de performance thermique de l'habitat issu du Grenelle de L'Environnement.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 0.1 - Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement	
<p>Engagements internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protocole de Kyoto – 1997. ▪ Sommet de Johannesburg – 2002. <p>Orientations européennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Livre blanc sur les énergies renouvelables. – 1997. ▪ Livre vert sur l'efficacité énergétique – 2006. ▪ Paquet Climat-énergie – 2009. ▪ Directives de l'Union européenne. <p>Orientations nationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan climat – 2004. ▪ Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française – 2005. ▪ Plan climat – 2006. ▪ Plans d'action (Face sud, Soleil, Terre énergie, ...) ▪ Grenelle de l'environnement – 2007. ▪ Loi Grenelle 1 – 2009. ▪ Loi Grenelle 2 – 2010. ▪ Réglementation thermique en vigueur. ▪ PACTE Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique. 	<p>Indiquer les objectifs principaux des engagements et orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement.</p>
S 0.2 - Domaines d'action dans le cadre du développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficacité énergétique. ▪ Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique. ▪ Urbanisme Transports Climat-énergie. ▪ Risques, santé et environnement. ▪ Réduction des déchets. 	<p>Citer les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales.</p>
S 0.3 - Dimension économique	
<p>S 0.3.1 - Postes de consommation d'énergie dans le bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production des matériaux. ▪ Transport des personnels. ▪ Transport des matériels. ▪ Transport des matériaux. ▪ Travaux de construction. ▪ Utilisation des locaux (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, éclairage...). ▪ Travaux modificatifs. ▪ Déconstruction. ▪ Recyclage ou réemploi de matériaux et composants. <p>S 0.3.2 - Évolution du coût des énergies</p> <p>S 0.3.3 – Aides financières et incitations diverses</p>	<p>Citer les différents postes de consommation d'énergie.</p> <p>Comparer l'évolution du coût de plusieurs combustibles sur une décennie.</p> <p>Citer des mesures d'aide et d'incitation dans le domaine des économies d'énergie.</p>

S 0.4 – Énergies utilisées	
<p>S 0.4.1 - Énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Solaire thermique. ▪Solaire photovoltaïque. ▪Biomasse. ▪Bois combustible. ▪Vent. ▪Géothermie, ... <p>S 0.4.2 - Énergies fossiles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Pétrole. ▪Charbon. ▪Gaz ... <p>S 0.4.3 - Production d'énergie électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪D'origine hydraulique. ▪D'origine solaire. ▪D'origine éolienne. ▪D'origine thermique. ▪D'origine nucléaire... <p>S 0.4.4 - Transferts d'énergie à partir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪De l'air ambiant. ▪Du sol. ▪De l'air extrait. ▪Des effluents ... <p>S 0.4.5 – Cogénération</p>	<p>Caractériser le mode et le lieu de production des différentes énergies</p>
S 0.5 - Impact environnemental	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Émissions de CO2 (empreinte carbone, bilan carbone). ▪ Nuisances sonores. ▪ Nuisances visuelles. ▪ Qualité de l'air. ▪ Qualité de l'eau. ▪ Déchets et rejets. 	<p>Identifier le type d'impact environnemental lié à une activité ou un choix constructif.</p>
S 0.6 - Fonctionnement thermique du bâti	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répartition des déperditions thermiques. ▪ Inertie thermique. ▪ Apports gratuits. ▪ Renouvellement d'air. ▪ Apports en chauffage. ▪ Besoins de rafraîchissement. ▪ Bâtiment basse consommation (BBC). ▪ Bâtiment à haute performance énergétique (HPE). ▪ Bâtiment à très haute performance énergétique (THPE). ▪ Bâtiment passif. ▪ Bâtiment à énergie positive (BEPOS). 	<p>Schématiser les échanges thermiques du système bâtiment.</p>
S 0.7 - Réglementation thermique	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences de performance énergétique. ▪ Apports liés à l'occupation. ▪ Besoin bioclimatique conventionnel. ▪ Exigence de confort d'été. ▪ Perméabilité à l'air. ▪ Isolation thermique. ▪ Apports d'énergie renouvelables. ▪ Éclairage naturel. ▪ Mesure de la consommation d'énergie. ▪ Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service. 	<p>Indiquer les points principaux de la réglementation thermique en vigueur.</p>

S 0.8 - Implication sur la production du bâti neuf	
<p>S 0.8.1 - En conception</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Objectif global en consommation d'énergie. ▪Conception globale optimisée. ▪Conception collaborative. ▪Conception bioclimatique. ▪Garantie de performances. ▪Définition de dispositions constructives particulières. <p>S 0.8.2 - En réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Interventions coordonnées. ▪Écoconstruction. ▪Matériaux bio-sourcés. ▪Étanchéité à l'air. ▪Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières. ▪Gestion du chantier. <p>S 0.8.3 - A la livraison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Présentation des modalités de fonctionnement et d'utilisation. <p>S 0.8.4 - A l'utilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Mesure des consommations. 	<p>Indiquer la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre.</p>
S 0.9 - Implication sur les bâtiments existants	
<p>S 0.9.1 - Principaux concepts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Diagnostic de performance énergétique. ▪Approche globale. ▪Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment. <p>S 0.9.2 - Caractéristiques des ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Éléments de remplacement. ▪Suivi de la mise en œuvre des dispositions constructives particulières. ▪Mesure des consommations. 	<p>Indiquer la contribution des intervenants de l'acte de construire dans la chaîne de responsabilités, notamment dans la phase de mise en œuvre.</p>

S1**CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE**

La connaissance de l'entreprise et de ses partenaires dans l'acte de construire est indispensable pour appréhender efficacement les différentes phases d'une opération. Les modes de fonctionnement tant juridique, humain qu'économique sont aussi des notions importantes à posséder.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 1.1 - Intervenants	
<p>1 - Les différents partenaires de l'acte de construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Maître d'ouvrage et maître d'ouvrage délégué. ▪Maître d'œuvre. ▪Bureau de contrôle technique. ▪Bureau d'études techniques. ▪Coordonnateur SPS. ▪Économiste de la construction. ▪Entreprises de différents corps d'état, ▪Sous-traitants. <p>Organismes spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. ▪Organismes de normalisation. ▪Organismes de contrôle et de qualification. ▪Organismes de prévention. <p>Concessionnaires de réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Eau, gaz, électricité, communication... <p>Services publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪État, Collectivités territoriales. <p>2 - Les entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪La classification des entreprises (en fonction de l'activité, du secteur économique, de la taille, de la branche et du secteur d'activité). ▪Structure. ▪Typologie (entreprise générale, groupe d'entreprises...). ▪Organismes professionnels et syndicaux. ▪Chambres consulaires (CCI., Chambre de métiers et de l'artisanat...). ▪Classification des personnels (conventions collectives). ▪Certification : ISO... ▪Qualifications : <ul style="list-style-type: none"> - QUALIBAT : RGE, Plâtrerie, Plaques de plâtre... (série 41), Plafonds suspendus (série 66), Isolation (série 71)... - Artisan et maître artisan. 	<p>Identifier les intervenants participant à l'acte de construire.</p> <p>Identifier les relations fonctionnelles et les liens contractuels entre les intervenants.</p> <p>Citer leur rôle respectif et les limites d'intervention de chacun d'eux.</p> <p>Différencier les principaux statuts juridiques et la taille des entreprises (SA, SARL, EURL...).</p> <p>Expliciter l'organigramme de l'entreprise et s'y situer.</p> <p>Identifier les niveaux de classification des personnels.</p> <p>Citer le nom et la fonction d'organismes patronaux et salariés.</p> <p>Indiquer le rôle des différentes chambres consulaires.</p> <p>Citer les organismes de certification et de qualification de l'entreprise.</p>

S 1.2 - Marchés

Marchés publics et privés.

Différentes procédures de passation de marché.

Pièces contractuelles et constitutives des marchés :

 les pièces générales à caractère administratif ou technique (CCAG, CCTG...).

 les pièces particulières à caractère administratif technique (CCAP, acte d'engagement, CCTP...).

 les documents tels que : plans, plans, notes de calculs, liste des prix ou série des prix...

Plan Général de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS).

Schéma Organisationnel d'un Plan Assurance Environnement (SOPAE).

Schéma Organisationnel d'un Plan Assurance Qualité (SOPAQ).

Schéma Organisationnel de Gestion et d'Élimination des Déchets (SOGED).

Différentes phases du projet de construction.

Citer les différents marchés et leurs modes de passation.

Établir l'ordre chronologique des étapes du projet.

Lister, à chaque étape, les intervenants concernés.

Citer, pour une affaire donnée, les documents contractuels et constitutifs d'un marché. En préciser le rôle.

S 1.3 - Contexte juridique

Entreprises concernées :

- Entreprises générales et entreprises pilotes.
- Entreprises cotraitantes et sous-traitantes.

Responsabilité de l'ouvrage jusqu'à la réception et au-delà.

Réception des travaux (partielle, provisoire, définitive).

Garantie de parfait achèvement de travaux.

▪ Retenue de garantie.

▪ Levée de réserves.

▪ Garantie biennale, décennale...

Responsabilité de l'entreprise :

▪ Responsabilité en garantie civile et pénale...

▪ Respect des délais d'intervention, du suivi de chantier...

Fournir une description simple des responsabilités de l'entreprise et des pénalités encourues.

Identifier les responsabilités et en **prendre la mesure** des conséquences.

Citer les intervenants participant à la réception des travaux et leur rôle respectif.

S2

ÉTUDE DE CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 2.1 - Outils, normes de représentation et moyens de communication technique	
<p>1 - Convention de représentation des ouvrages du bâtiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪En neuf, rénovation, restructuration (démolition). <p>2 - Représentation à l'aide d'outils manuels et numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Relevé sur site. ▪Croquis d'ensemble et de détails. ▪Dessins de définition et de détails. ▪Relevés de gabarit, calepinages... <p>3 - Moyens de communication et de transmission de données :</p> <p>Dont logiciels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Tableurs. ▪Traitements de texte et d'images. ▪De dessin en 2D, en 3D. ▪De création de diaporamas. <p>Banques de données et bibliothèques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Catalogues professionnels. Building Information Modeling (BIM). ▪Sites professionnels (branches et organismes professionnels, fournisseurs, industriels...). 	<p>Identifier, traduire et exploiter les pièces graphiques, notamment les vues en plan et en élévation, les coupes...</p> <p>Représenter un ouvrage à main levée.</p> <p>Créer, modifier et compléter des dessins de définition ou de détail d'un ouvrage en respectant les conventions de représentation.</p> <p>Choisir le support de communication approprié.</p> <p>Produire des documents à un niveau courant (notes, comptes rendus, lettres, diaporamas...), limités à des détails (2D) ou à l'exploitation de fichier (3D).</p> <p>Rechercher, extraire et exploiter des informations.</p>
S 2.2 – Environnement et communication architecturaux	
<p>1 - Les grands repères de l'histoire de l'art et de l'architecture.</p> <p>Les principaux courants artistiques de l'antiquité à nos jours.</p> <p>L'évolution de l'architecture de l'antiquité à nos jours (la chronologie et les styles, les architectes référents et leurs réalisations...).</p> <p>Les relations entre l'architecture et les autres domaines artistiques (peinture, sculpture, vidéo...).</p>	<p>Indiquer et situer chronologiquement et géographiquement, les principaux courants artistiques et stylistiques de l'Antiquité à nos jours.</p> <p>Identifier et nommer les éléments caractéristiques d'une période et/ou d'un style architectural.</p> <p>Analyser et comprendre certains des enjeux de l'architecture actuelle et des procédés de conception et de fabrication contemporains.</p> <p>Analyser et expliciter des caractéristiques esthétiques en relation avec des périodes, des styles ou des sources d'inspiration.</p>
<p>2 - La terminologie spécifique.</p> <p>Le vocabulaire de l'architecture : structure de l'édifice, rythme, composition et ornements.</p>	<p>Connaître et utiliser le vocabulaire artistique et professionnel spécifique.</p>
<p>3 - La méthodologie de projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Investigation. ▪Expérimentation. ▪Réalisation. ▪Communication. 	<p>Collecter, classer et hiérarchiser des informations esthétiques et stylistiques.</p> <p>Observer et analyser une production d'Art appliqués.</p> <p>Proposer des solutions à un problème simple.</p> <p>Exprimer graphiquement un constat ou une intension.</p> <p>⇒ La démarche est accompagnée.</p>
<p>4 - Les techniques de traduction et de représentation traditionnelles et numériques.</p> <p>Les moyens d'expression traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Esquisse ; ▪Croquis perspectif ; ▪Dessin ; ▪Maquette d'étude. <p>Les techniques traditionnelles de traduction graphique (crayons, pastels...).</p> <p>Les outils numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Logiciels de retouche d'image. ▪Modeleur 3D. 	<p>Choisir et maîtriser les outils adaptés à une représentation.</p> <p>Reproduire les caractéristiques formelles d'un élément réel ou figuré.</p> <p>MAÎTRISER des techniques graphiques de simplification, géométrisation, stylisation d'une forme.</p> <p>TRADUIRE les caractères essentiels d'un élément architectural.</p> <p>Traduire des effets de lumière, de volume et d'espace, mais également de couleurs et de textures.</p> <p>Maitriser certaines fonctionnalités de bases d'un logiciel de retouche d'image ou d'un modeleur 3D.</p>

<p>5 - Les constituants plastiques Les graphismes et formes. Les couleurs et les valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Classification ; ▪Propriétés ; ▪Rapports (dominante/tonique, harmonie/contraste...). <p>Les matières et les textures. Les principes d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Rythme, juxtaposition, alternance, répétition, inversion, superposition ; ▪Statisme, dynamisme ; ▪Symétrie, asymétrie. <p>Les effets de la lumière.</p>	<p>Identifier les constituants plastiques. Citer les principales données chromatiques. Appréhender des données de texture, de lumière, de volume, d'espace et de couleur. Exploiter les principes fondamentaux d'organisation formelle, volumique et chromatique.</p>
<p>S 2.3 - Documents descriptifs et techniques</p>	
<p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Pièces graphiques et photographiques. ▪Descriptifs, CCTP. <p>Calepinage, dessins de détail, projet décoratif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪PPSPS. ▪Plan d'Assurance Environnement (PAE). Plan d'Assurance Qualité (PAQ). Schéma Organisationnel de Suivi et d'Élimination des Déchets (SOGED). ▪Eléments de compte prorata. ▪Calendrier général. ▪Calendrier d'exécution... <p>Documents réglementaires, normatifs et de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Eurocode, NF DTU, normes. ▪Avis techniques ou DTA, CPT. ▪ATEX. ▪Cahiers du CSTB. ▪Réglementations thermique, acoustique, incendie, sismique... ▪PV d'essai. ▪Classification des matériaux et labels qualité... <p>Documents techniques divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Fiches techniques. ▪Guides, mémentos, cahiers... des fabricants, des branches professionnelles... ▪Documents Agence Qualité Construction. <p>Outils de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪Diagramme Gantt (planning à barres). ▪Graphiques, diagrammes... 	<p>Identifier et citer les fonctions des différents documents. Choisir le document approprié à l'information recherchée. Extraire les informations et les renseignements techniques nécessaires à l'étude et à la réalisation d'un ouvrage. Compléter les documents du dossier de définition et de détail. Extraire et exploiter les documents et les informations dans le cadre d'une étude. Compléter et mettre à jour les documents de suivi.</p>
<p>S 2.4 - Expression technique orale</p>	
<p>Messages, comptes rendus de chantier, signalements divers.</p>	<p>Être en mesure d'adapter le niveau de communication à l'interlocuteur et/ou à la situation afin de comprendre et d'être compris.</p>

S3	CONFORT DU BÂTIMENT
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.1 – Confort thermique	
<p>La réglementation en vigueur. La performance énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment. Les échanges thermiques. Les propriétés thermiques des matériaux, des systèmes et des parois. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. L'amélioration du confort thermique du bâti ancien.</p>	<p>Citer les objectifs de la réglementation et les conditions du confort thermique. Comparer les matériaux au regard de leurs caractéristiques. Localiser les ponts thermiques. Expliciter les principales solutions conceptuelles et constructives, dont une comparaison entre les systèmes d'isolation par l'extérieur et par l'intérieur. Calculer la résistance thermique d'une partie de l'enveloppe. Définir les performances attendues d'un matériau ou d'un système en tenant compte des exigences techniques, économiques et réglementaires. Repérer les contraintes de mise en œuvre dont la pérennité du traitement de la perméabilité à l'air. Donner les désordres potentiels et des solutions de principe pour les éviter.</p>
S 3.2 – Problématiques en lien avec le risque d'humidité	
<p>Confort hygrothermique La réglementation en vigueur. Les flux d'air (naturels, contrôlés et parasites). Les condensations superficielles et internes aux parois, leurs incidences sur les ouvrages et le confort du bâtiment. La résistance à la diffusion de vapeur d'eau des matériaux, des systèmes et des parois. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. L'amélioration du confort hygrothermique du bâti ancien.</p>	<p>Citer les objectifs de la réglementation et les conditions du confort hygrothermique. Déterminer les risques de condensation à l'aide d'un diagramme. Justifier le pare-vapeur, sa nature et sa position dans la paroi en appui sur un tracé des courbes de tension de saturation et de pression de vapeur. Expliciter les principales solutions conceptuelles et constructives en différenciant notamment la fonction « étanchéité à l'air » de la fonction « pare-vapeur ». Justifier de leur choix en mettant en relation leurs performances avec les exigences prescrites sur les documents descriptifs. Repérer les contraintes de mise en œuvre. Donner les désordres potentiels et des solutions de principe pour les éviter.</p>
<p>Confort lié à la siccité Les causes de l'humidité des supports. Les corollaires à l'humidité : salpêtre, efflorescences, moisissures, gélivité, gonflement, migration de bistré... Les désordres engendrés. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. Les solutions curatives, notamment dans le bâti ancien.</p>	<p>Préciser l'incidence de l'humidité sur le confort de du bâtiment et sur la pérennité des ouvrages. Expliciter les solutions conceptuelles et constructives préventives. Effectuer un diagnostic simple en précisant : –les causes de l'humidité ; –les solutions de traitements.</p>
S 3.3 – Confort en lien avec la qualité de l'air intérieur	
<p>La qualité de l'air intérieur d'un espace clos ou semi clos. La réglementation en vigueur : –la ventilation des bâtiments, –l'étiquetage des émissions en polluants volatils.</p>	<p>Donner les sources de pollution et leur incidence sur la santé. Commenter une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire. Expliciter les solutions conceptuelles et constructives, en général et pour des ouvrages relevant des métiers de la plâtrerie et de l'isolation.</p>

S 3.4 – Confort acoustique	
<p>La réglementation en vigueur. Les caractéristiques d'un son, d'un bruit. La transmission acoustique et l'absorption acoustique des parois. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. L'amélioration du confort acoustique du bâti ancien.</p>	<p>Comprendre les notions telles que les fréquences, le niveau sonore, le niveau du bruit exprimé en fonction de la perception de l'oreille humaine. Citer les sources et types de bruits dans le bâtiment. Identifier les modes de transmission du bruit. Différencier l'isolation acoustique de la correction acoustique. Énoncer les grands principes de l'isolation acoustique et de la correction acoustique. Exploiter un procès-verbal d'essai acoustique in situ. Citer les objectifs de la réglementation et les conditions du confort acoustique, notamment en fonction des bâtiments (habitation, locaux scolaires...), des ouvrages (cloisons, planchers, fenêtres...) et du mode de transmission des sons (bruits aériens intérieurs et extérieurs, bruits d'impact). Expliciter les solutions conceptuelles et constructives pour une isolation confortable et durable, en général et pour des ouvrages relevant des métiers de la plâtrerie et de l'isolation. Justifier le choix des matériaux et des systèmes en mettant en relation leurs performances avec les exigences prescrites sur les documents descriptifs. Repérer les contraintes de mise en œuvre. Donner les désordres potentiels et des solutions de principe pour les éviter.</p>
S 3.5 – Sécurité incendie	
<p>Les différences phases de développement d'un incendie. La résistance au feu des ouvrages. La réaction au feu des éléments de construction. Le classement des matériaux et des éléments de construction. La classification des bâtiments. La protection passive. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre. Les moyens de protection actifs.</p>	<p>Citer les objectifs de la sécurité incendie. Déterminer le classement des matériaux et des éléments de construction en fonction du classement européen. Identifier les familles de constructions. Différencier la protection passive de la protection active. Expliciter les solutions conceptuelles et constructives, en général et pour des ouvrages relevant des métiers de la plâtrerie et de l'isolation. Repérer les contraintes de mise en œuvre.</p>
S 3.6 - Accessibilité du cadre bâti	
<p>(Annexe 2 de l'arrêté du 30 juin 2008 : éléments complémentaires aux référentiels de certification pour les diplômés professionnels concernés par l'obligation de formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées). Le titulaire du diplôme est amené, à partir de documents tels que des plans de réalisation et d'instructions précises sur l'intervention qui lui est demandée, à préparer la réalisation de l'ouvrage décrit par les documents fournis en lui donnant les caractéristiques prescrites (emplacement, forme, dimensions, matériaux, aspect, ...), à faire réaliser l'ouvrage, à contrôler sa réalisation, à préparer sa réception par le représentant du maître d'ouvrage. Il peut être amené à signaler une non-conformité ou une difficulté de réalisation du projet initial au regard de la réglementation. Il a connaissance de la réglementation et des solutions techniques courantes de sa spécialité.</p>	
<p>Dans le cadre de la construction d'un bâtiment, il s'agit d'explicitier la prise en compte des dispositions permettant aux personnes en situation de handicap, d'accéder au cadre bâti et d'utiliser ses équipements.</p>	
<p>Les différents types de handicaps. Réalisation d'un bâtiment : –réglementation sur l'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées ; –caractéristiques des aménagements et équipements.</p>	<p>Distinguer les différents types de handicaps. Mettre en relation les dispositions prévues avec les différents types de handicaps. Justifier le principe de dimensionnement et d'implantation des ouvrages et équipements permettant l'accessibilité.</p>
S 3.7 – Risque sismique	
<p>Le phénomène, l'aléa et le risque. Les zones de risque selon le niveau d'aléas sismiques. La classification des bâtiments à risque normal. Les principes constructifs et leurs exigences de mise en œuvre.</p>	<p>Citer les objectifs de la réglementation. Expliciter les solutions conceptuelles et constructives en général et pour des ouvrages relevant des métiers de la plâtrerie et de l'isolation.</p>

S4**APPROCHE COMPORTEMENTALE DES MATÉRIAUX ET DES OUVRAGES**

L'étude des structures permet de comprendre leur fonctionnement dans les cas les plus courants par l'identification des charges, l'analyse de l'équilibre statique et la connaissance des principes fondamentaux de la résistance des matériaux.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 4.1 - Comportement physiques et chimiques des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le durcissement par prise. ▪ Le séchage. ▪ La dureté. ▪ La porosité. La microporosité. L'hygroscopicité. ▪ Les tensions superficielles. La mouillabilité. ▪ L'absorption. La perméabilité. Les remontées capillaires. ▪ L'adhérence. ▪ La gélivité. ▪ Le gonflement. Le retrait. ▪ La plasticité, l'élasticité. ▪ La dilatation. La rétractabilité. ▪ La corrosion des métaux ferreux et non ferreux. <p>Compatibilité des éléments constitutifs d'un ouvrage.</p>	<p>À partir d'ouvrages, d'éléments d'ouvrage ou de situations caractéristiques du secteur professionnel :</p> <p>– Appréhender les phénomènes à un niveau de notion suffisant permettant de comprendre les exigences de mise en œuvre, ainsi que d'anticiper les désordres potentiels ou de les diagnostiquer</p> <p>⇒ Privilégier une approche qualitative par comparaison d'expérimentation permettant de retenir les ordres de grandeurs. Toutes les familles de matériaux sont expérimentées en lien avec les domaines d'emploi caractéristiques.</p>
S 4.2 – Comportement mécanique des ouvrages	
<p>Équilibre des solides :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ modélisation des liaisons. ▪ actions mécaniques (ponctuelles et uniformément réparties). ▪ principe fondamental de la statique. ▪ résolution d'un problème de statique plane. <p>Résistance des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ hypothèse et modèle poutre. ▪ sollicitations simples (traction, compression, cisaillement, flexion simple). ▪ module de déformation. 	<p>À partir d'ouvrages, d'éléments d'ouvrage ou de situations caractéristiques du secteur professionnel :</p> <p>– Isoler le système.</p> <p>– Effectuer le bilan des actions mécaniques appliquées.</p> <p>– Modéliser le système.</p> <p>– Énoncer le principe fondamental de la statique.</p> <p>– Résoudre graphiquement un problème de statique plane.</p>

<p>limite élastique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ notion de contraintes et déformations (flèche) – Facteurs influents pour une poutre droite. 	<p>⇒ Se limiter à une résolution graphique de l'équilibre d'un solide soumis à trois forces, dans des situations simplifiées</p> <p>–Inventorier les charges.</p> <p>–Exploiter les tableaux des caractéristiques mécaniques des matériaux.</p> <p>–Exploiter les données techniques indiquant les limites d'utilisation (entraxes, sections des profilés, nature des fixations...).</p> <p>–Prendre en compte l'effet des charges appliquées dans leur environnement (ex : stockage des matériaux, démolition de cloisons...).</p> <p>–Justifier sans calcul les dispositions constructives retenues.</p> <p>⇒ La majorité des activités liées à l'étude de la résistance des matériaux est pratique et se déroule sur des maquettes didactisées et des dispositifs expérimentaux simples</p>
--	---

S5	TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION
-----------	------------------------------------

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 5.1 – Ouvrages du bâtiment	
<p>Connaissance générale du bâtiment : Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat). Matériaux de construction (bois, acier, béton, pierre, brique, bloc de béton manufacturé, pisé, ...). Typologie des bâtiments : –Selon leur destination : bâtiments d'habitation individuels et collectifs, bâtiments recevant du publics, bâtiments hospitaliers, bureaux, bâtiments industriels... ; –Selon leur configuration : maisons isolées ou en bande, immeubles, bâtiments de grandes hauteur... ; –Selon leur valeur architecturale et patrimoniale. Fonctions : –Assurer la sécurité : résistances mécaniques et stabilité ; –Préserver la santé et assurer le confort ; –Préserver l'environnement ; –Assurer l'usage. Éléments constitutifs (voies et réseaux divers, fondations, éléments porteurs verticaux et horizontaux, clos, couvert, aménagement intérieur, équipements techniques). Fonctions. Vocabulaire technologique. Typologie systèmes constructifs : –Enveloppe monolithique en béton armé et en maçonnerie d'éléments ; –Notions sur les arcs et les voûtes... ; –Blocs auto-stables ; –Ossature, remplissage ; –...</p>	<p>Distinguer les bâtiments selon leurs typologies. Distinguer, localiser et nommer les principaux ouvrages. Différencier les types d'ouvrages par leurs fonctions. Identifier les matériaux utilisés. Être en mesure d'utiliser la terminologie courante spécifique à ces ouvrages.</p>
S 5.2 – Matériaux et produits relevant du secteur professionnel	
<p>Documents de références : –Normes. –Certifications et marquage produits (NF, CE, déclaration de performance DoP, fiches de déclaration environnement et sanitaire, ACERMI, QB...).</p> <p>Matériaux et produits : Plâtre et matériaux manufacturés dérivés. Éléments en terre cuite. Éléments en béton cellulaire. Isolants thermiques et acoustiques. Bois et matériaux manufacturés dérivés. Profilés métalliques, PVC... Suspentes, appuis... Systèmes de fixation. Visserie. Membranes d'étanchéité à l'air. Pare-vapeur. Enduits de finition. Colles et mortiers-colle. Produits de calfeutrement. Primaires (pour accrochage, pour fixation, pour isoler...). Enduits pour joint. Bandes de finition. ...</p>	<p>Donner la fonction des différents documents de référence. Être en mesure d'utiliser la terminologie courante spécifique à ces matériaux et produits. Différencier les matériaux par leur dénomination normalisée, usuelle ou commerciale. Énoncer : –leur processus d'élaboration ou de fabrication ; –leurs principales caractéristiques (physiques, chimiques). Être en mesure de donner : –les dimensions normalisées et commerciales ; –les conditionnements ; –les conditions de stockage et de magasinage ; –les performances ; –les délais d'utilisation ; –les domaines et limites d'emploi. Choisir en fonction : –de l'ouvrage à réaliser ; –des conditions et des contraintes de réalisation (matériels, main d'œuvre, localisation, temps alloués, qualité des travaux...).</p>

<p>S 5.3 – Ouvrages relevant du secteur professionnel</p>	
<p>Documents de références :</p> <ul style="list-style-type: none"> –Normes NF Documents Techniques Unifiés, Avis techniques... ; –Fiches techniques, Mémentos... <p>Par types d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> –enduits (traditionnels, projetés, décoratifs, pelliculaires...); –habillages et doublages (vissés, collés); –cloisons distributives ou séparatives (droites, arrondies); –cloisons modulaires; –contre-cloisons (maçonnées ou sur ossature); –plafonds (droits ou arrondis, en rampants); –plafonds modulaires; –gainés techniques; –chapes sèches; –isolation thermo-acoustique réalisée soufflage, par insufflation, par projection, par matériau posé ou déroulé –corniches et éléments décoratifs... <p>Par nature des composants :</p> <ul style="list-style-type: none"> –carreaux (de plâtre, de béton cellulaire, d'éléments de terre cuite...); –plâtre; –plaques (plâtre, gypse et de fibres de cellulose, béton léger...); –panneaux de hauteur d'étage; –panneaux de complexe isolant; –éléments manufacturés ou fabriqués en atelier de production (plâtre à mouler, en staff...); –dalles (métal, fibres de bois, fibres minérales, plâtre...); –isolants thermo-acoustiques (panneaux, rouleaux, vrac, mousse expansive...)... <p>En fonction des caractéristiques techniques :</p> <p>Au regard des exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> –thermiques; –acoustiques; –antieffraction; –mécaniques; –de la protection incendie; –de la construction en zone sismique, en locaux humides, sur grande hauteur...; –... 	<p>Donner la fonction des différents documents de référence.</p> <p>Être en mesure d'utiliser la terminologie courante spécifique à ces matériaux et produits.</p> <p>Différencier les matériaux par leur dénomination normalisée, usuelle ou commerciale.</p> <p>Énoncer leurs principales caractéristiques et performances.</p> <p>Être en mesure de donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> –les éléments constitutifs; –les caractéristiques de construction ou de réalisation; –les performances; –les domaines et limites d'emploi; <p>Choisir en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> –de l'ouvrage à réaliser; –des conditions et des contraintes de réalisation (matériels, main d'œuvre, localisation, temps alloués, qualité des travaux...);
<p>S 5.4 - Histoire des techniques</p>	
<p>Naissance du métier de plâtrier. Évolution des contraintes (économiques, thermiques, acoustiques, sismiques, incendie...).</p> <p>Évolution des matériaux : plâtres, plaques de plâtre, éléments de terre cuite, de plâtre, de béton cellulaire, matériaux isolants...</p> <p>Évolution des techniques : enduits traditionnels coupés et lissés, enduits projetés, plaques vissées sur ossature, plafonds modulaires, techniques de liaisonnement... Particularités régionales. Techniques connexes : staff, stuc.</p>	<p>Caractériser les évolutions (architecture, matériaux, techniques de mise en œuvre).</p> <p>Situer l'ouvrage dans un contexte historique, régional avec ses particularités.</p> <p>Identifier les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession.</p> <p>Décrire les principales techniques d'intervention sur cet ouvrage.</p>

S6

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Connaissances (Notions, concepts)

Limites de connaissances

S 6.1 – Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques**Les principes généraux**

Missions générales des acteurs de la prévention :

- acteurs externes institutionnels : DIRECCTE, CARSAT, INRS, OPPBTP, Inspection et médecine du travail ;
- acteurs internes (dans l'entreprise) : chef d'entreprise, ses représentants (réfèrent sécurité), CHSCT ;
- acteurs du chantier : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS (CSPS).

Outils de prévention, de sécurité et de protection de la santé :

- Plan Général de Coordination (PGC) ;
- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS).

Principes normatifs et réglementaires :

- Processus d'apparition du dommage (ISO NF EN 12100-1) ;
- Obligation de résultat en matière de sécurité et notion de responsabilité ;
- Principes généraux de prévention (L4121-2 Code du travail) ;
- Plan de Prévention (cas d'une seule entreprise intervenante sans risque particulier) ;
- Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

La prévention et la connaissance des risques

Identification des principaux risques liés à son poste de travail et aux activités, co-activités du chantier :

- risques d'accident du travail - Inventaire des risques. Classement et effets (fréquence/gravité) ;
- risques d'atteinte à la santé : les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (surdité, troubles musculo-squelettiques [TMS], allergies, lombalgies, cancers professionnels liés à l'amiante, intoxication liée aux fumées.

Pour chaque nuisance :

- repérage des mesures de suppression ou de réduction du risque ;
- repérage des équipements de protection collective et individuelle adaptés ;
- prise en compte des consignes et autorisations en vigueur.

REGLEMENTATION HYGIENE ET INSTALLATIONS

À l'atelier ou sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches...).

RISQUES - TRAVAIL EN HAUTEUR :

- identification des équipements de protection collectifs adaptés aux tâches réalisées en hauteur (plancher, trémies, consoles, échafaudages, garde-corps, plateformes, nacelles...).
- équipement de protection individuelle contre les chutes.
- voisinage avec la tension.

RISQUES - MACHINES PORTATIVES ELECTRIQUES ET PNEUMATIQUES, APPAREILS SOUS PRESSION :

- vérification générale périodique obligatoire ;
- choix de la machine adaptée aux tâches ;

Énoncer les missions générales de ces acteurs. **Citer** leurs moyens d'action.**Identifier** l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.**Utiliser** le schéma d'apparition d'un dommage dans une situation professionnelle.**Identifier** les responsabilités civiles et pénales.**Énoncer** l'articulation PGC/PPSPS.**Énoncer** le rôle d'un plan de prévention dans les locaux occupés.

Citer les principes généraux de prévention

Énoncer le rôle d'un DUER. et son plan d'actions associé.**Repérer** le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail.**Associer** à chaque risque :

- les mesures organisationnelles permettant de supprimer ou réduire les risques,
- les équipements de protection collective et individuelle adaptés,
- les consignes et autorisations en vigueur.

Identifier les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé.**Associer** à chaque nuisance :

- les mesures organisationnelles permettant de supprimer ou réduire les nuisances,
- les équipements de protection collective et individuelle adaptés,
- les consignes et autorisations en vigueur.

Citer les règles de mise à disposition d'installations**Repérer** les installations nécessaires mises ou mettre à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches...).**Citer** les différents types de matériel d'accès en hauteur et leur domaine d'utilisation.**Repérer et Évaluer** les risques de chute de hauteur lors des accès et aux postes de travail :

- les installations de protection et leur efficacité (configuration, permanence, solidité, fixation, rigidité, continuité, escamotage, écran, garde-corps, plancher, trappe, nacelle, système de sécurité, ancrage, stabilité...)
- la connaissance des compétences des utilisateurs ;
- les notices et instructions d'utilisation.

Identifier les principaux risques.**Rendre** compte du dysfonctionnement.**Proposer** des solutions correctives.

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Brevet Professionnel

-maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables).	
---	--

<p>RISQUES - AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX (ACD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -identification des produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) ; -fiches de données de Sécurité (FDS) ; -consignes d'utilisation ; -effets immédiats ou différés (voie de pénétration, incendie, pollution...) ; -mesures de protection collective : aspiration, ventilation, confinement... ; -respect des vérifications périodiques obligatoires. <p>MESURES DE PROTECTION CONTRE LES FIBRES D'AMIANTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur matériaux amiantés (Sous-Section 4) -Opérations de retrait de matériaux amiantés (Sous-Section 3) <p>RISQUES ELECTRIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> -repérage des pièces nues sous tension ; -dangers de l'électricité ; -contact direct, contact indirect ; -règles générales de sécurité ; -régime cde neutre TT ; -protection des personnes ; -protection des installations. <p>RISQUES - APPAREILS DE LEVAGE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -installation et utilisation ; -équilibre de la charge ; -vérifications périodiques 	<p>Citer la signification des pictogrammes CLP-SGH (Classification Labelling and Packaging – Système Global Harmonisé).</p> <p>Connaître les effets sur la santé et la sécurité.</p> <p>Appliquer les mesures de protection collective et individuelle adéquates.</p> <p>Citer les risques liés à l'exposition à l'amiante.</p> <p>Citer les matériaux pouvant contenir de l'amiante.</p> <p>Énoncer la conduite à tenir en présence de matériaux amiantés et les formations nécessaires.</p> <p>Citer les dispositifs de formation obligatoire pour les interventions sur matériaux amiantés.</p> <p>Repérer les risques de contact avec un élément sous tension (lignes aériennes ou encastrées, coffrets ouverts, isolants défectueux).</p> <p>Citer les niveaux d'habilitation nécessaires en fonction de l'intervention envisagée.</p> <p>Identifier la tension d'un réseau monophasé et triphasé d'alimentation.</p> <p>Utiliser un appareil de mesure (voltmètre, ohmmètre).</p> <p>Exploiter une plaque signalétique d'appareil.</p> <p>Détecter les risques d'électrocution dans un circuit</p> <p>Justifier le rôle d'un disjoncteur différentiel dans une distribution en TT.</p> <p>Justifier la protection d'un circuit monophasé et triphasé.</p> <p>Décoder les sections, les couleurs et l'isolement des conducteurs.</p> <p>Raccorder les appareils au réseau de basse tension en utilisant les prises de courant normalisées et les câbles en conformité avec les normes en vigueur.</p> <p>Repérer et identifier les risques.</p> <p>Donner les précautions d'utilisation.</p> <p>Rendre compte de l'état du matériel</p> <p>Proposer des solutions correctives</p>
---	---

S 6.2 - Formations spécifiques

<p>Conduite à tenir en cas d'accident. Programme de formation et recyclage – Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (formation donnant lieu à une attestation reconnue dans les entreprises).</p> <p>Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail. Programme de formation et recyclage – Certificat « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment, Commerce. Organisation et optimisation du poste de travail - Ergonomie</p> <p>Travail en hauteur Programme de formation travail en hauteur (annexes 5 de la R408).</p> <p>Formation à la prévention des risques d'origine électrique Habilitation électrique B0.</p>	<p>Protéger, examiner, faire alerter, secourir.</p> <p>Évaluer les manipulations et les manutentions.</p> <p>Choisir les équipements de manutentions mécaniques.</p> <p>Organiser et optimiser les postes de travail.</p> <p>Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.</p> <p>Effectuer des opérations d'ordre non électrique hors tension ou en zone de voisinage simple (zone 1) en tant qu'exécutant.</p>
---	---

S7	TECHNIQUES, PROCÉDÉS ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
S 7.1 – Matériels de chantier		
<p>L'outillage individuel et collectif. Les matériels électroportatifs. Les matériels de projection. Les matériels de mesure (équerre, mètre, pige, niveau, aplomb, laser...) et de contrôle (humidimètre, duromètre...).</p> <p>Le principe de montage, d'installation, de fonctionnement et de maintenance. Les domaines d'emploi. Les règles et les limites d'utilisation.</p>	<p>Décoder les fiches techniques. Comparer les performances. Maitriser le vocabulaire technique adapté. Être en mesure d'effectuer un choix adapté (matériels, acces-soires). Expliciter le montage, l'installation et le fonctionnement. Énoncer les règles : – d'utilisation ; – de maintenance en fonction du niveau d'habilitation et de compétence.</p>	
S 7.2 – Moyens d'accès et plateformes de travail		
<p>Les échelles. Les plateformes individuelles roulantes (PIR). Les plateformes individuelles roulantes légères (PIRL). Les échafaudages roulants, fixes, de plâtrier...</p> <p>Le principe de montage, d'installation et de maintenance. Les domaines d'emploi. Les règles et les limites d'utilisation. Les articles du Code du travail concernant le travail en hauteur.</p>	<p>Décoder les fiches techniques. Comparer les performances. Maitriser le vocabulaire technique adapté. Être en mesure d'effectuer un choix adapté (types de matériels, types et nombre d'éléments). Expliciter le montage et l'installation. Énoncer les règles : – d'utilisation et leurs limites ; – de maintenance ; – de stockage. Être en mesure d'appliquer et de faire appliquer la réglementation en vigueur.</p>	
S 7.3 – Technique de stockage et de magasinage		
<p>Règles limitant : – les risques encourus par les personnes, les biens, les structures, ainsi que par les matériels et les matériaux eux-mêmes. – les pertes de temps en raison des manutentions.</p>	<p>Lister et justifier les règles de stockage et de magasinage. Être en mesure : – d'en choisir le lieu ; – de donner une répartition des matériels et des matériaux, dont celle en fonction de la chronologie d'utilisation ; – de formaliser cette répartition.</p>	
S 7.4 – Techniques d'implantation		
<p>Nature des références (origine, trait de niveau, symétrie, ...). Ressources (documents techniques, normatifs ou descriptifs, calepinages, dessins de détail...).</p> <p>Méthodes géométriques de tracé (sur plan et « in situ ») ;</p>	<p>Identifier les références existantes. Établir les références sur un support existant. Expliciter la méthode de tracé géométrique. Être en mesure : – d'effectuer un choix adapté des outils et matériels en fonction du tracé ; – de lire et interpréter les ressources.</p>	
S 7.5 – Moyens et procédés de contrôle		
<p>Contrôles de réception des supports (<i>a priori</i>), en cours de réalisation (autocontrôle) et de l'ouvrage fini (<i>a posteriori</i>) : – des dimensions, de l'humidité, de la dureté, du pH, de la planéité, de la rotondité, de l'aspect, de l'état... ; – du respect des conditions de mise en œuvre ; – du respect des règles de construction.</p> <p>Ressources (documents techniques, normatifs ou descriptifs, calepinages, dessins de détail...).</p> <p>Mode operandi des contrôles et supports de consignation des relevés.</p>	<p>Lister les principaux contrôles inhérents aux activités et ouvrages du secteur du plâtre et de l'isolation. Énoncer leur mode opératoire. Établir la liste chronologique des points de contrôle aux différentes étapes de la réalisation d'une activité ou d'un ouvrage donné. Être en mesure d'effectuer un choix adapté des outils et matériels en fonction du type de contrôle. Relever les exigences des textes normatifs, techniques et descriptifs. Assurer une traçabilité exploitable des contrôles.</p>	

S 7.6 – Réalisation des ouvrages

Documents de références

Normes NF Documents Techniques Unifiés, Avis techniques... :

- Cahier des Clauses Spéciales ;
- Cahier des Clauses Techniques ;
-

Documents descriptifs des ouvrages, calepinages...

Fiches techniques, mémentos, carnets de pose, ...

- Protection des parties à protéger ou à conserver ;
- Démolition des ouvrages ;
- Préparation des surfaces de réalisation, d'accrochage, d'appui ou d'adossement ;
- Construction ou réalisation d'un ouvrage commun ou de conception complexe (grande hauteur, en rive de plancher...) :
 - principes de mise en œuvre ;
 - traitement des points singuliers.

Donner la fonction des différents documents de référence.

Énoncer à partir de ces documents :

- les limites des prestations et des obligations envers les autres corps de métiers ;
- les conditions à respecter dans le choix et la mise en œuvre des matériaux.

Décrire l'ouvrage.

Énoncer et justifier :

- les mesures et moyens à mettre en œuvre pour protéger et conserver l'existant ;
- les précautions à prendre avant la démolition d'un ouvrage ;
- les travaux de préparation ;
- le principe de construction ou de réalisation d'un ouvrage donné ;
- le traitement des points singuliers.

S8	ORGANISATION ET SUIVI DES TRAVAUX	
Connaissances (Notions, concepts)		Limites de connaissances
S 8.1 - Gestion quotidienne du chantier		
<p>Plan d'installation de chantier (PIC). Compte Prorata. Autorisations administratives diverses : – Permission de voirie pour travaux. ; – ... Prise de possession du chantier. Intervention en site occupé. Préservation de l'existant. Approvisionnement en matériels et matériaux. Stockage et magasinage : – des matériaux ; – des matériels. Gestion des déchets. Préservation du gaspillage en matériaux et maintien en état des matériels. Repliement du chantier.</p>	<p>Repérer les obligations au regard du Plan d'installation de chantier et du Compte Prorata. Lister les démarches de demande d'autorisation et mettre en œuvre les mesures qui en découlent. Définir les obligations et incidences. Lister les étapes de la prise de possession du chantier. Repérer les différentes zones, installations et réseaux du chantier. Donner des réponses aux contraintes d'intervention en rénovation, notamment en site occupé. Gérer les approvisionnements sur le plan administratif et technique, ainsi que sur celui de la sécurité. Identifier et exploiter les documents de livraison et de répartition des matériaux. Lister et justifier les mesures propres à limiter le gaspillage et à maintenir les matériels en état de bon fonctionnement. Lister les règles de tri, de stockage et d'évacuation des déchets en fonction des consignes données. Lister les étapes du repliement du chantier.</p>	
S 8.2 – Planification des travaux		
<p>Planning général de chantier – structure ; – présentation ; – jalonnements et délais ; – plages d'intervention. Notions de contraintes d'antériorités : techniques, organisationnelles. Tâches associées aux phases : – nature de la tâche ; – choix des procédés ; – moyens associés aux phases : humains, matériels. Outils de planification. Structure et présentation simplifiée des diagrammes d'ordonnancement et de suivi : tableau d'antériorités, Gantt... – Méthodologie. – Relations entre les différents documents.</p>	<p>Énoncer les paramètres et les contraintes devant être pris en compte dans un planning. Lister les types de contraintes pouvant être particulières à un marché (délai, congés, ...). Identifier et définir les différentes tâches élémentaires associées aux phases de réalisation. Analyser l'incidence de l'ordonnancement des tâches. Décoder et interpréter un planning (chemin critique, durée d'intervention, pointage d'avancement...). Choisir et Justifier les procédés et les moyens en prenant en compte la dimension environnementale. Indiquer les moyens humains, matériel et matière d'œuvre nécessaires à chaque étape. Établir un planning simple (manuel ou numérique). Participer à l'élaboration d'un diagramme d'ordonnancement et de suivi.</p>	
S 8.3 - Suivi et ajustement		
<p>Notion de charges aux différents postes de travail. Consignation de l'avancement. Compte rendu des temps passés par activité. Évaluation des écarts par rapport aux prévisions. Ajustement du planning.</p>	<p>Utiliser les outils de planification (manuels ou numériques). Identifier et évaluer les écarts par rapports aux prévisions. Proposer des procédures d'ajustement en matériaux, en matériels et en main d'œuvre. Modifier un planning (manuel ou numérique). Consigner et exploiter un tableau de bord.</p>	
S 8.4 - Notions de coût		
<p>Notions de coût de revient d'un ouvrage : – déboursés d'ouvrages (coûts des matériaux et composants, coûts de la main d'œuvre, coût des matériels affectés ou fongibles). – charges indirectes. Notion de ratio (frais de chantier, frais généraux, bénéfice, aléas).</p>	<p>Identifier les différents types de coûts. Calculer un déboursé d'ouvrage simple. Calculer un coût de revient et un prix de vente simples à partir d'un déboursé en utilisant des ratios.</p>	

Notion de prix de vente d'un ouvrage.	
---------------------------------------	--

Mise en relation compétences et savoirs associés

C1 - S'INFORMER	
C1.1 Collecter et classer des informations C1.2 Décoder et analyser les données	S0 - Enjeux énergétiques et environnementaux S1 – Contexte administratif et juridique de l'acte de construire S2 - Étude construction et communication technique S3 – Confort de l'habitat S4 – Approche comportementale des matériaux et des ouvrages S5 – Technologie de construction S6 – Santé et sécurité au travail S7 – techniques, procédés et moyens de mis en œuvre S8 – Organisation et suivi des travaux
C2 - TRAITER – DÉCIDER - PRÉPARER	
C2.1 Traduire graphiquement	S2.1 - Outils, normes de représentation et moyens de communication S2.3 - Documents descriptifs et techniques S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S7.6 - Réalisation des ouvrages
C2.2 Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention	S6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques S6.2 - Formations spécifiques
C2.3 Déterminer les besoins en matériaux.	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S8.1 - Gestion quotidienne du chantier S8.2 - Planification des travaux S8.3 - Suivi et ajustement S8.4 - Gestion des coûts
C2.4 Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S7.1 - Matériels de chantier S7.2 - Moyens d'accès les plateformes de travail S7.6 - Réalisation des ouvrages S8.1 - Gestion quotidienne du chantier S8.2 - Planification des travaux S8.3 - Suivi et ajustement S8.4 - Gestion des coûts
C2.5 Préparer et suivre la réalisation des tâches	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S8.2 - Planification des travaux S8.3 - Suivi et ajustement
C3 - METTRE EN ŒUVRE RÉALISER	
C3.1 – Assurer la gestion quotidienne du chantier	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S4.1 - Comportement physiques et chimiques des matériaux S4.2 - Comportement mécanique des ouvrages S7.1 - Matériels de chantier S7.2 - Moyens d'accès les plateformes de travail S7.3 - Techniques de stockage et de magasinage S8.1 - Gestion quotidienne du chantier
C3.2 Gérer les approvisionnements	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S4.1 - Comportement physiques et chimiques des matériaux S4.2 - Comportement mécanique des ouvrages S6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques S6.2 - Formations spécifiques S7.1 - Matériels de chantier S7.3 - Techniques de stockage et de magasinage S8.1 - Gestion quotidienne du chantier
C3.3 Assurer la santé et la sécurité des personnes	S6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques S6.2 - Formations spécifiques

Spécialité Métiers du Plâtre et de l'Isolation de Brevet Professionnel

C3.4 Préparer le poste de travail	S2.2 - Environnement et communication architecturaux S4.2 - Comportement mécanique des ouvrages S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S6.2 - Formations spécifiques S7.1 - Matériels de chantier S7.2 - Moyens d'accès les plateformes de travail S7.3 - Techniques de stockage et de magasinage S8.1 - Gestion quotidienne du chantier S8.2 - Planification des travaux
C3.5 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S3.6 - Accessibilité du cadre bâti S4.1 - Comportement physiques et chimiques des matériaux S4.2 - Comportement mécanique des ouvrages S5.4 - Histoire des techniques S7.4 - Techniques d'implantation S7.5 - Moyens et procédés de contrôle
C3.6 Implanter des ouvrages	S2.2 - Environnement et communication architecturaux S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale S7.1 - Matériels de chantier S7.4 - Techniques d'implantation
C3.7 Construire des ouvrages communs en briques plâtrières C3.8 Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières C3.9 Réaliser des enduits en plâtre C3.10 Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature C3.11 Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature C3.12 Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique C3.13 Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage C3.14 Réaliser une chape sèche légère C3.15 Construire des ouvrages communs en carreaux C3.16 Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux C3.18 Poser des éléments décoratifs C3.19 Construire un plafond modulaire C3.20 Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure C3.21 Réaliser des enduits et poser des bandes	S2.3 - Documents descriptifs et techniques S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S7.1 - Matériels de chantier S7.5 - Moyens et procédés de contrôle S7.6 - Réalisation des ouvrages
C3.17 Réaliser une moulure en plâtre	S2.1 - Outils, normes de représentation et moyens de communication S2.3 - Documents descriptifs et techniques S5.2 - Matériaux et produits du secteur professionnel S5.3 - Ouvrages relevant du secteur professionnel S7.1 - Matériels de chantier S7.5 - Moyens et procédés de contrôle S7.6 - Réalisation des ouvrages
C4 - COMMUNIQUER	
C4.1 Animer une petite équipe	S2.1 - Outils, normes de représentation et moyens de communication S2.4 - Expression technique orale
C4.2 Communiquer avec les différents acteurs du chantier	S0 - Enjeux énergétiques et environnementaux S1 - Contexte administratif et juridique de l'acte de construire S2 - Étude construction et communication technique S3 - Confort de l'habitat S4 - Approche comportementale des matériaux et des ouvrages S5 - Technologie de construction S6 - Santé et sécurité au travail S7 - techniques, procédés et moyens de mis en œuvre S8 - Organisation et suivi des travaux
C4.3 Rendre compte	S2.1 - Outils, normes de représentation et moyens de communication S2.2 - Environnement et communication architecturaux S2.3 - Documents descriptifs et techniques S2.4 - Expression technique orale

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Unités professionnelles U11, U12, U20 et U30

La définition du contenu des unités du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « Validation des Acquis de l'Expérience » ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

CAPACITES ET COMPÉTENCES		UNITES				
		U11	U12	U20	U30	
C1	1.	Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier	✕			
	2.	Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier	✕			
C2	1.	Traduire graphiquement	✕			
	2.	Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention	✕			
	3.	Déterminer les besoins en matériaux.	✕			
	4.	Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre	✕			
	5.	Préparer et suivre la réalisation des tâches		✕		
C3	1.	Assurer la gestion quotidienne du chantier		✕		
	2.	Gérer les approvisionnements	✕			
	3.	Assurer la santé et la sécurité des personnes		✕		
	4.	Préparer le poste de travail		✕		
	5.	Contrôler la conformité des supports et des ouvrages		✕		
	6.	Implanter des ouvrages				✕
	7.	Construire des ouvrages communs en briques plâtrières			✕	
	8.	Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières				✕
	9.	Réaliser des enduits en plâtre			✕	
	10.	Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature			✕	
	11.	Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature				✕
	12.	Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique				✕
	13.	Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage				✕
	14.	Réaliser une chape sèche légère				✕
	15.	Construire des ouvrages communs en carreaux			✕	
	16.	Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux				✕
	17.	Réaliser une moulure en plâtre			✕	
	18.	Poser des éléments décoratifs			✕	
	19.	Construire un plafond modulaire				✕
	20.	Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure				✕
	21.	Réaliser des enduits et poser des bandes			✕	

C4	1.	Animer une petite équipe		✕		
	2.	Communiquer avec les différents acteurs du chantier		✕		
	3.	Rendre compte		✕		

Unité U41/ Sous-épreuve E41 - Mathématiques

L'ensemble du programme de mathématiques concerne trois domaines : statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie. Il présente, pour chacun d'eux, les capacités et les connaissances exigibles. Chaque domaine est divisé en modules de formation. Cette répartition en modules a pour but de faciliter les progressions en spirale revenant plusieurs fois sur la même notion (annexe à l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel (BO n°11 du 17 mars 2016)).

Unité U42/Sous-épreuve E42 - Sciences physiques et chimiques

Le programme de sciences physiques et chimiques est commun à l'ensemble des spécialités de BP et s'inscrit dans la continuité de celui des classes préparatoires au CAP en portant sur les mêmes domaines de connaissances : sécurité, électricité, mécanique, chimie, acoustique et thermique. Il présente, pour chacun des domaines, un module de programme (annexe à l'arrêté du 8 février 2016 fixant les programmes des enseignements généraux des classes préparatoires au brevet professionnel (BO n°11 du 17 mars 2016)).

Unité U50/ Épreuve E5 - Expression et connaissance du monde

Annexe à l'arrêté du 8 février 2016 : programme d'enseignement d'expression et connaissance du monde (français et histoire-géographie) pour les classes préparatoires au brevet professionnel (BO n°11 du 17 mars 2016).

Unité U60/ Épreuve E6 - Langue vivante

Annexe à l'arrêté du 8 février 2016 : programme d'enseignement de langues vivantes étrangères (BO n°11 du 17 mars 2016).